



BARRIÈRE

RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE

EXERCICE 2020/ 2021



Société Nouvelle du Palais d'Emeraude

Casino Barrière Dinard

Sommaire



Introduction

- A. Textes réglementaires relatifs au présent rapport
- B. Renseignements juridiques

PARTIE 1 Données comptables

- I. Rapport financier
- II. Patrimoine
- III. Engagements financiers

PARTIE 2 Analyse de la qualité des ouvrages ou des services

- I. Mesures de la qualité de service
- II. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers
- III. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers au travers de l'amélioration du bien-être des collaborateurs
- IV. Développement durable et RSE

PARTIE 3 Annexe : Compte-rendu technique et financier

- I. Compte-rendu financier
- II. Compte-rendu technique

PARTIE 4 Perspectives et événements post clôture

Documents joints

Introduction



A. Le rapport annuel du délégataire qui vous est soumis répond aux obligations réglementaires et contractuelles suivantes :

a. Article du Code de la commande publique

Articles L3131-5, R3131-2, R3131-3 et R3131-4 du Code de la commande publique.

b. Articles du Cahier des Charges

Article 25, Chapitre 5 - Suivi de la délégation par la collectivité

B. Les renseignements juridiques sur l'exploitation

La Société Nouvelle du Palais d'Emeraude (*SNPE*) (la "Société") exploitant le casino de Dinard est une société par actions simplifiée au capital de 240 000€ dont le siège social est situé 4 Boulevard du Président Wilson Dinard 35800, inscrite au RCS de Saint-Malo sous le n° 340 813 112.

La Société (*SNPE*) (la "Société") est une filiale directe de Groupe Lucien Barrière, société par actions simplifiée, au capital de 1.215.144,68 € ayant son siège 33 rue d'Artois – 75008 Paris.

Le contrat de concession de service public a été signé le 18 décembre 2019 pour une durée de 15 ans arrivant à son terme le 30 avril 2035.

2 avenants ont été conclus le 28 octobre 2020, le 30 juin 2021 .

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 21 février 2020 pour une durée de 5 ans expirant le 30 avril 2025.

Actionnariat du Groupe Barrière :

La famille Desseigne Barrière, actionnaire majoritaire de la Société Groupe Lucien Barrière détient, depuis le 4 mars 2011, 60 % du capital de Groupe Lucien Barrière, et la Société Fimalac Développement (filiale de Fimalac SA) en détient 40%, après avoir acquis les titres auprès du Groupe Accor.

L'actionnariat de Groupe Barrière n'a pas été modifié sur l'exercice 2020/2021.

Prestations de service réalisées par Groupe Barrière :

La Société, en appartenant au Groupe Barrière, bénéficie, en renfort de ses équipes locales dédiées à ses activités, de services transverses fournis par le Siège qui lui procurent à la fois l'impulsion et la stratégie, mais aussi la cohérence et le suivi en mutualisant des ressources dont la Société ne pourrait se doter seule.

Dans ce cadre, la Société échange directement avec l'ensemble des Directions du Siège, avec qui elle entretient d'étroites relations, à savoir :

- La Direction Générale Casino composée de la Direction des Jeux et de la Direction de la Sécurité,
- La Direction Générale Commercial, Marketing et Technologie Groupe est composée des Directions Marketing & Artistique ; Qualité et Technologies,
- La Direction Générale Hôtellerie & Restauration Groupe,
- La Direction Générale des Métiers Supports & Finances Groupe est composée des Directions Financière, Ressources Humaines, Juridique & Assurances, Responsabilité Sociétale et Environnementale, Technique et Rénovation & Maintenance du Patrimoine, Achats, Audit interne - Contrôle interne et Compliance Groupe, et de la Direction des Opérations Lutte Contre Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT) Casinos & Hôtels,
- la Direction de la Communication Groupe.

Cette organisation permet au Groupe Barrière de mettre à disposition des sociétés de son Groupe les expertises nécessaires permettant à la Société et aux autres filiales de se concentrer sur la bonne exécution de la délégation de service public dont elle a la charge.

PARTIE 1

Données comptables



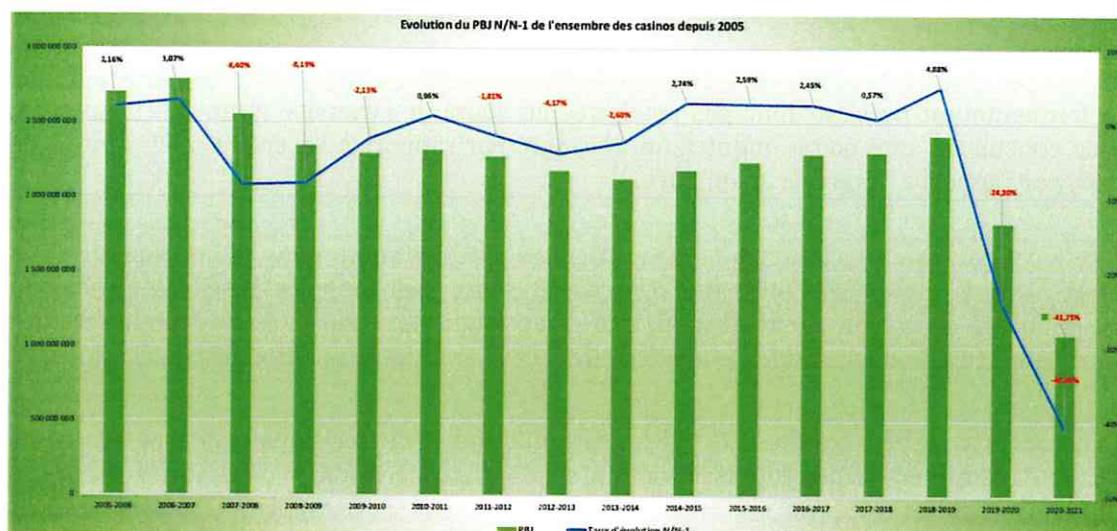
I. Rapport financier

A. Faits marquants au niveau national

Au titre de l'exercice 2020/2021, le Groupe Barrière enregistre pour la deuxième année consécutive un résultat net déficitaire (-80,5 millions d'euros sur la période et -89,5 millions d'euros sur l'exercice clos au 31 octobre 2021) et notamment un déficit de 247,7 millions d'euros de produit brut des jeux par rapport à l'exercice précédent lui-même en recul de 221,8 millions d'euros par rapport à 2019, soit une baisse de 56% du PBJ en deux années.

Outre les tensions immédiates que cela porte sur la trésorerie, il est crucial de préserver le niveau de résultat opérationnel qui permet le financement des investissements stratégiques non seulement indispensables au développement et à la pérennité des établissements et au remboursement de la dette, mais aussi requis par les délégants dans le cadre des délégations confiées au Groupe.

En 2021, les 202 casinos français ont atteint un total de 1,1 milliard d'euros (-41% par rapport à 2019/2020) de Produit Brut des Jeux (PBJ) sur l'exercice. Le marché français déjà en baisse depuis le 1^{er} novembre 2007, date de profonde mutation du marché français des casinos, a connu au cours du dernier exercice une baisse sans précédent de -41 %, cette baisse est calculée sur la base d'une année 2019/2020 qui était déjà globalement en recul de -24%, telle qu'illustrée par le graphique suivant:



Au titre de l'exercice 2020/2021, la totalité des casinos présentent un PBJ en baisse par rapport à l'exercice précédent à l'exception de 2 situations conjoncturelles. L'effet de la crise

sanitaire est davantage ressenti et constaté que l'année précédente notamment avec une baisse de 48% du nombre d'entrées par rapport à l'année précédente. Pénalisées par plusieurs mois de fermeture, les casinos enregistrant les baisses les plus importantes sont les plus gros casinos proches des grands centres urbains, les casinos balnéaires ou de destination ayant été moins impactés par les fermetures du fait de leur plus forte saisonnalité et du poids de la saisonnalité.

Dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons, les difficultés rencontrées par le Groupe Barrière sur les précédents exercices, fortement impactés, ont perduré, malgré une gestion prudente. Après une première période de fermeture administrative entre le 14 mars et le 9 mai 2020, tous les établissements du Groupe Barrière ont été à nouveau contraints de cesser l'ensemble de leurs activités entre le 29 octobre 2020 et le 19 mai 2021, date de réouverture progressive et partielle de nos établissements.

Cependant, l'instauration par le Gouvernement de nouvelles mesures sanitaires a rapidement freiné la reprise d'activité. En effet, la distanciation sociale et l'entrée en vigueur du passe sanitaire dès juillet 2021 sont venues s'ajouter aux autres mesures toujours en vigueur telles que l'interdiction des manifestations et rassemblements, la distanciation entre les machines à sous, les jauges d'accueil dans les établissements recevant du public, ce qui a entravé à nouveau l'ensemble des activités du Groupe. Il est à souligner que les mesures d'isolement ou de quarantaine ont fortement bouleversé les conditions d'exploitation des établissements. Outre un impact fort sur la fréquentation de nos établissements, des manques d'effectifs réguliers ont alors été observés dans tous les secteurs. C'est d'autant plus vrai que ces mesures ont été renforcées au gré de la circulation du virus.

Par ailleurs, nos inquiétudes quant aux nouvelles habitudes de notre clientèle en matière de fréquentation et de consommation se sont confirmées. La baisse de fréquentation de la clientèle de joueurs seniors dont les usages ont été profondément bouleversés se confirme et nous ne retrouvons toujours pas complètement ni la clientèle internationale ni la clientèle d'entreprise et de tourisme d'affaires dont les déplacements ont été durablement remis en question par la crise.

La fréquentation ne s'est donc pas améliorée au cours de l'exercice 2020-2021. En effet, nous constatons une baisse inquiétante de -49% par rapport à l'exercice précédent et de -70% par rapport à l'exercice 2018/2019.

Face à ces contraintes sanitaires et aux difficultés d'exploitation, nous avons poursuivi nos efforts auprès des collectivités afin d'envisager toutes les mesures possibles en vue du rééquilibrage du contrat de délégation, totalement bouleversé par la crise sanitaire et ainsi nous permettre de mieux appréhender les effets de la crise de l'exécution des délégations.

Le contexte avait déjà été impacté par un certain nombre de décisions majeures relatives à l'activité casinos en France depuis la signature de notre concession en décembre 2019 :

- la poursuite d'ouverture de nouveaux casinos dans un marché saturé et morose;
- une activité des casinos qui reste très fortement réglementée et hautement taxée ;

- un renforcement au niveau national et international du contrôle financier des particuliers;
- un durcissement constaté des conditions d'éligibilité pour l'obtention de la subvention liée à l'article 34 de la loi n° 95-1347 du 30 décembre 1995 de finances rectificative pour 1995 modifiée et du crédit d'impôt lié aux manifestations artistiques de qualité.

B. Faits marquants au niveau local

Concernant le casino Barrière Dinard, l'exercice 2020/2021 a été marqué par les événements suivants :

24 octobre 2020 : Fermeture administrative du Casino en conséquence des mesures de confinement mises en place par le Gouvernement.

19 Mai 2021 : Réouverture partielle du Casino (Machines à sous et Jeux de table électroniques uniquement) avec couvre-feu à 21h00 et distanciation d'1 mètre entre chaque appareil de jeu.

9 juin 2021 : Réouverture des jeux de table avec distanciation (4 joueurs par table maximum au lieu de 7).

20 juin 2021 : Fin du couvre-feu.

21 juillet 2021 : obligation de l'application du contrôle du Passe-Sanitaire à l'entrée du Casino.

Annulations de nombreuses manifestations artistiques, sportives et culturelles dans un contexte de pandémie, et dont les répercussions sur le casino Barrière Dinard sont souvent conséquentes

L'activité sur l'exercice 2020/2021 affiche une baisse de chiffre d'affaires avec un produit brut des jeux en diminution de 41% par rapport à l'exercice précédent, et de 41% par rapport à l'année 2020

Cette décroissance de chiffre d'affaires est la conséquence d'un environnement économique et réglementaire encore difficile

C. Présentation des méthodes et éléments de calcul (point 1°- b de l'article R3131-3)

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2021 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Conformité au règlement CRC 006 relatif à la nouvelle loi sur les passifs,

- Conformité au plan comptable annexé à l'arrêté du 27 février 1984 relatif à la comptabilité des casinos,
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Société a appliqué à compter de l'exercice ouvert le 1er novembre 2005, les nouveaux règlements 2002-10 et 2004-06. Ces changements de méthode sont sans impact significatifs.

Les principales méthodes comptables retenues sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition.
- La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Calcul des amortissements et des provisions :

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire:

Logiciels	de 1 à 3 ans
Constructions	de 20 ans à 50 ans
Agencement des Constructions	de 10 ans à 25 ans
Installations techniques	de 5 à 15 ans
Matériels et outillages industriels	de 5 à 10 ans
Installations générales, agencements	de 5 à 15 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobiliers de bureau	de 5 à 10 ans

Dans le cadre des contrats de concession et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées le cas échéant à la durée résiduelle du contrat de concession.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La Société constitue des provisions pour faire face aux risques et charges certains et probables à la clôture de chaque exercice selon ses meilleures estimations à la date d'arrêté des comptes dans le respect du principe de prudence.

Commissariat aux Comptes :

Les comptes sont audités et certifiés par le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit (63, Rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine Cedex).

D. Compte d'exploitation

Les comptes sont établis selon les règles et principes prévus par la réglementation française en vigueur.

Il n'y a pas eu de modification significative de méthode au cours de l'exercice.

Tous les produits et charges sont affectés directement à l'exploitation du casino.

Épidémie de Covid-19

L'épidémie de Covid-19 impacte fortement l'activité de la Société. L'ensemble des casinos et restaurants ont été fermés mi-octobre conformément aux décisions gouvernementales.

Le gouvernement français ayant autorisé la réouverture partielle, à compter du 19 mai 2021, des restaurants et des casinos, le Casino Barrière de Dinard a rouvert à partir de cette date, en mettant en place des mesures sanitaires permettant d'assurer la sécurité des clients et du personnel. La Société a donc exploité ses activités du 19 mai 2021 au 31 octobre 2021.

Dès la fermeture des établissements, la Société a procédé à une adaptation de son organisation, avec la mise en œuvre d'un contrôle strict de ses coûts et investissements et en s'appuyant sur le dispositif gouvernemental de soutien mis en place en France (recours au chômage partiel, report d'échéances ou exonérations de charges sociales et fiscales...) et en travaillant avec ses partenaires sur le soutien qui pouvait être consenti.

L'ensemble des projets d'investissement ont été revus et une réduction importante des budgets avec une suspension des investissements non essentiels a été appliquée.

Conséquences financières de l'épidémie de Covid-19

Au-delà des pertes opérationnelles importantes, le résultat opérationnel est de 201 K€, et ce malgré les aides obtenues et comptabilisées dans le résultat pour environ 788 K€ (prise en charge d'activité partielle des collaborateurs pour 436 K€, exonération de charges sociales et crédits de charges sociales pour 154 K€, et réduction de redevances de cahier des charges pour 198 K€), la Société a constaté une baisse de son résultat net de 76 K€

Les aides aux coûts fixes ainsi que le fonds de soutien ont été comptabilisés dans la ligne « Subventions d'exploitation » du compte de résultat.

La Société a bénéficié du soutien du Groupe Barrière et était redevable au 31 octobre 2021 d'une dette de 5 595 K€ vis-à-vis de celui-ci, lui permettant d'assurer sa continuité d'exploitation.

Le Groupe Barrière, dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 décrite ci-avant, et pour permettre le financement à court terme de la société et ses filiales, a obtenu deux prêts garantis par l'Etat (PGE) supplémentaires. Un à hauteur de 70 millions d'euros en date du 18 décembre 2020, qui a été prolongé de 5 ans conformément à la décision du Conseil d'Administration du 26 octobre 2021, et un à hauteur de 50 millions d'euros en date du 26 mai 2021. Elle a également renouvelé l'échéance du PGE obtenu en mai 2020 à hauteur de 50 millions d'euros de 5 années supplémentaires, conformément à la décision du Conseil d'Administration du 26 octobre 2021. La somme des PGE au 31 octobre 2021 s'élève donc à 170 millions d'euros.

Documents joints :

Compte annuel de résultat (point 1°- a de l'article R3131-3).

Modification du capital social :

Aucune modification du capital social

E. Commentaires sur l'évolution du Chiffre d'affaires :

	N-1	N	Ecart N/N-1
Produit Brut Machines à sous	7 117	4 215	-2 902
Produit Brut Jeux de tables	1 097	613	- 484
Chiffre d'Affaires Restauration	501	149	- 352
Chiffre d'Affaires Autres	64	23	- 41
Total Chiffre d'Affaires BRUT	8 779	5 000	-3 779
Prélèvement	-3 966	-2 160	1 806
CA NET	4 813	2 840	-1 973

Evolution du produit brut machines à sous

Ces évolutions sont les conséquences :

- des mesures liées à la mise en place des protocoles sanitaires et décisions de fermeture administrative dans ce contexte de crise sanitaire
- et des aménagements et des actions commerciales proposés par la Société qui compensent en partie ces pertes de chiffre d'affaires.

Evolution du produit brut des jeux de tables

Ces évolutions sont les conséquence des mesures liées à la gestion sanitaire.

Evolution du chiffre d'affaires restauration

Ces évolutions sont les conséquence des mesures liées à la gestion des protocoles sanitaires et à la diminution du nombre de tables de restauration disponibles, ainsi que des conditions d'accès au restaurant "l'Appel du Large".

	N-1	N	Ecart N/N-1
Chiffre d'Affaires Restauration	501	149	-70.3%
Chiffre d'Affaires Divers	20	11	-45.0%
Global	521	160	-69.3%

F. Evolution du prélèvement versé à la Ville

	N-1	N	Ecart N/N-1
Total des dépenses liées au cahier des charges	20	33	13
Prélèvement Communal	804	472	-332
Redevance d'occupation	290	152	-138
Reversement de l'Etat	249	129	-120
Contributions financières	23	48	25
Total contributions Ville	1 366	801	- 565
Prélèvement de l'Etat	2 914	1 559	-1 355

Les prélèvements communaux et de l'Etat ont diminué, directement impactés par la baisse du produit brut des jeux.

Exonération partielle de la redevance annuelle pour la période de fermeture du 25 octobre 2020 au 18 mai 2021

G. Evolution des charges

	N-1	N	Ecart N/N-1
Total des charges d'exploitation	4 572	2 910	-1 662
dont Masse salariale	2 002	1 310	- 692
dont Achat de matières premières et autres approvisionnements	190	63	- 127
dont Dotations aux amortissements sur immobilisations	729	379	- 350
dont Autres achats et charges externes	1 428	941	- 487
dont autres charges	223	217	- 6

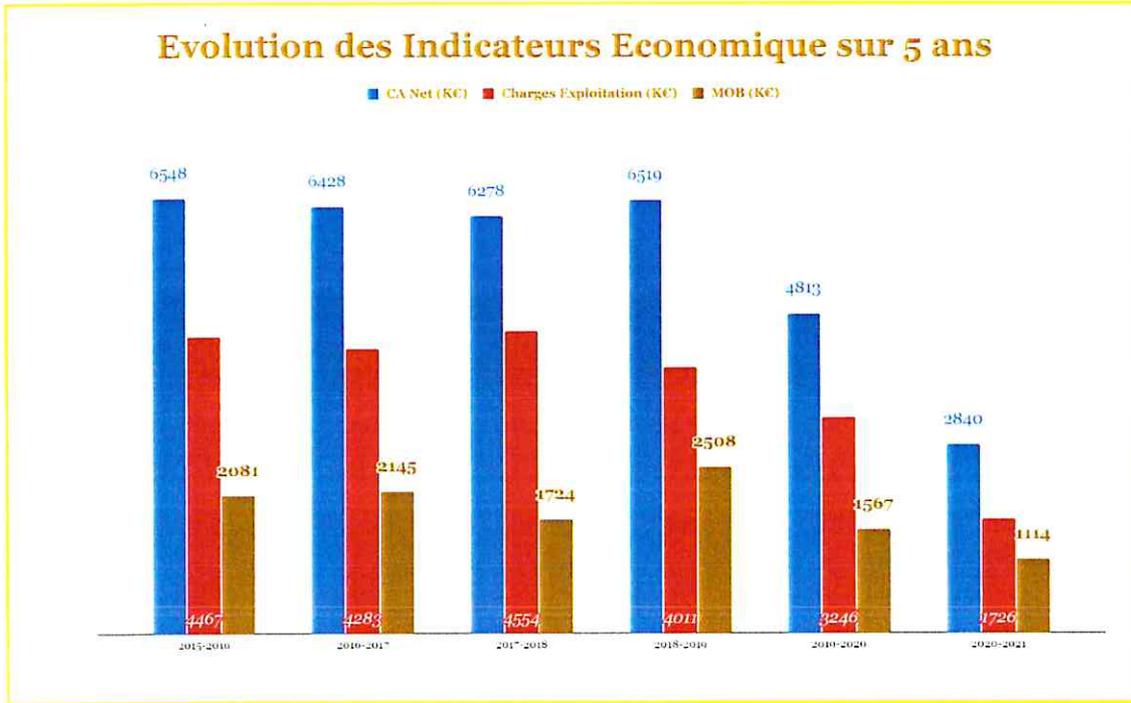
En conséquence de la crise sanitaire du Covid-19, il s'observe au global une diminution des charges liées à l'activité. Toutefois, parmi ces charges, un certain de charges exceptionnelles liées à la gestion de la crise ont pesé sur la Société à hauteur de 31 k€.

Les aides de l'Etat sur les cotisations sociales se sont élevées à 154 k€ sur l'exercice.

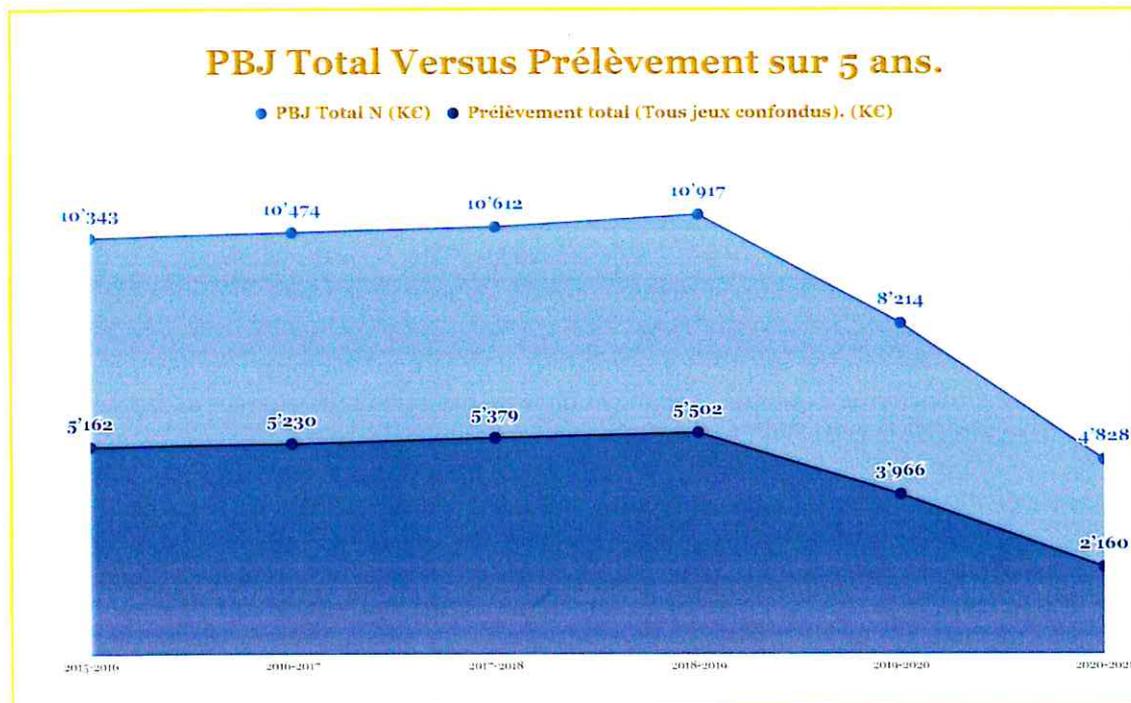
En complément de ces aides, l'activité partielle a été mise en place au sein de la Société, soit une prise en charge des rémunérations des collaborateurs à hauteur de 436 k€.

H. Evolution sur 5 ans

- Tableau sur l'évolution du CA net, des charges et de la MOB



- Tableau sur l'évolution du Produit Brut des Jeux et des prélèvements versés par le casino



II. Patrimoine

A. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- a de l'article R3131-4)

Le bâtiment du casino appartient à la Commune de Dinard.

Le casino occupe 3 niveaux totalisant environ 2850 m² de surface développée, comprenant :

- le niveau de la mer : salle de réception, salles de séminaire et ou bar d'ambiance.
- le rez-de-chaussée : hall d'entrée, salle polyvalente (spectacles, gala, banquets), 1 salle de MAS et jeux, 1 restaurant, 1 bar des Sports.
- le 1er étage : salle de réception

Description du programme d'investissement prévu au contrat y compris au regard des normes environnementales et de sécurité

Article 15

“Le Concessionnaire s'engage sur le programme d'investissement décrit en Annexe 2 du présent contrat à savoir :

- *Embellissement extérieur et notamment le toit avec un camouflage qualitatif des tuyaux et un aménagement de sa terrasse;*
- *Déplacer le restaurant situé actuellement au 1er étage en l'installant dans le salon de la mer (RDC côté Digue avec une vue mer);*
- *Transformer l'espace actuel du restaurant en bar pour les joueurs et agrandir l'offre – et donc les espaces - de jeux;*
- *Rendre accessible l'ensemble de l'établissement ainsi que les ascenseurs;*
- *Salle de spectacle : réfection des peintures et remplacement des sols, réparation du système de climatisation.*
- *Isolation phonique et thermique du bâtiment*

En plus du programme spécifique de réaménagement du casino ci-dessus, viendra s'ajouter une politique d'investissement capable d'entretenir et de moderniser le produit et l'offre de jeu”.

B. Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- b de l'article R3131-4):

- **Travaux initiaux prévus au contrat de concession**

L'article 15 du contrat de concession susvisé relatif aux investissements est modifié comme suit :

« Conformément au calendrier en Annexe 2A bis, les travaux devront être réalisés au plus tard pour le 31 octobre 2023 ».

- **Travaux de renouvellement**

Le Casino a mis en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'entretenir et d'améliorer les biens immobiliers et mobiliers, ceci en conformité avec les réglementations en vigueur pour les établissements recevant du public.

- **Autres investissements importants réalisés**

Informatique (57 K€)

Changement Contrôle d'accès et serveur vidéo supplémentaire, câblages (71 K€)

Les 7 mois de fermeture liés au Covid-19 ont eu pour effet d'entraîner la suspension des investissements non essentiels.

- **Travaux prévisionnels pour l'exercice prochain**

Investissements offre de jeux, machines à sous

C. Présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la concession (point 1°- b de l'article R3131-4)

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation est décrite dans la partie I-1 Présentation des méthodes et éléments de calcul.

D. Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (point 1°- c de l'article R3131-3)

Les variations du patrimoine immobilier intervenues au cours de l'exercice sont jointes en annexes (Copie des tableaux 5 et 6 de la liasse fiscale).

E. Un état des autres dépenses de renouvellement (point 1°- d de l'article R3131-3)

L'établissement emploie une personne affectée à l'entretien et la maintenance des installations et des bâtiments.

Pour maintenir les locaux et les installations dans un état de qualité et de performance, l'établissement a engagé 166 K€ en entretien maintenance (poste entretien + sous traitance sur ces travaux).

Par ailleurs, la Société bénéficie du soutien de la Direction technique de Groupe Barrière pour le pilotage et la mise en œuvre des opérations de maintenance et de travaux.

F. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service concédé (point 1°- c de l'article R3131-4)

La situation à la clôture de l'exercice des biens de retour est la suivante :

- Valeur brute des biens de retour à la clôture de l'exercice : 3 722 K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 3 640 K€
- Valeur nette comptable des biens de retour à la clôture de l'exercice : 82 K€

La situation à la clôture de l'exercice des biens de reprise est la suivante :

- Valeur brute des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 2 327 K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 2 202 K€
- Valeur nette comptable des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 125 K€

La situation à la clôture de l'exercice des biens propres est la suivante :

- Valeur brute des biens propres à la clôture de l'exercice : 4 054 K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 3 465 K€
- Valeur nette comptable des biens propres à la clôture de l'exercice : 589 K€

III. Engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la concession et nécessaires à la continuité du service public (point 1°- d de l'article R3131-4).

Les travaux ont été reportés et devront être réalisés au plus tard pour le 31 octobre 2023.

PARTIE 2

Analyse de la qualité des ouvrages ou des services demandés au concessionnaire

(point 2 de l'article R3131-3)



RÉGLEMENTATION DES JEUX

Tout au long de la délégation, le directeur du Casino s'attache à un strict respect du cahier des charges et entretient des relations suivies avec les autorités locales. Ces préoccupations sont également relayées au plus haut niveau du Groupe Barrière. Les procédures mises en place par le Groupe en terme de contrôle interne, de surveillance des salles (moyens vidéo performants), de formation du personnel et de recrutement (demande d'agrément auprès des renseignements généraux pour le personnel au contact de la clientèle, des caisses et des jeux) doivent permettre d'assurer en permanence la qualité du service.

Le strict respect par l'établissement de la réglementation des jeux est notamment vérifié par nos autorités de tutelle mais aussi par des structures internes spécialisées salariées ou non de Groupe Barrière (équipe d'audit interne parfois relayée par des équipes d'audits externes).

La qualité du service s'apprécie à partir des indicateurs suivants :

I. Mesures de la qualité de service

A. Nombre d'entrées dans le casino

<u>Exercice 2019/2020</u>	<u>Exercice 2020/2021</u>
151 622	78 392

Ces chiffres sont les conséquences des mesures liées à la gestion sanitaire et aux mesures d'accessibilité de l'établissement appliquées dans le respect des protocoles. C'est une baisse de 48%.

B. Nombre de couverts (restaurant(s) du casino)

<u>Exercice 2019/2020</u>	<u>Exercice 2020/2021</u>
10 477	3 425
dont 1104 invités	dont 600 invités

Ces chiffres sont les conséquences des mesures liées à la gestion sanitaire et aux mesures d'accessibilité de l'établissement appliquées dans le respect des protocoles. C'est une baisse de 62%.

C. Observations significatives de clients sur le registre

Il n'y a pas d'observation de clients sur le registre pour l'exercice.

II. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers

A. Dispositif Qualité du Groupe Barrière

Le Groupe Barrière a mis en place un dispositif qualité très complet pour mesurer la qualité de service offerte aux clients et leur satisfaction.

Le Groupe mesure d'un côté la qualité "produite" via des visites mystères, qui ont lieu sur un rythme défini en amont et qui mesure la qualité délivrée à chaque étape du parcours client, de sa demande de renseignement par téléphone avant son arrivée à son départ de l'établissement. Ces mesures qualité permettent d'identifier les points forts et axes d'amélioration de chaque établissement afin d'enclencher des actions correctives immédiates pour ainsi créer une dynamique de progrès permanente.

Et de l'autre côté, le Groupe Barrière mesure en continu la satisfaction de ses clients par l'envoi par mail d'un questionnaire de satisfaction au client après sa visite dans un des établissements du Groupe. Ces retours clients font l'objet d'une attention particulière, notamment en cas d'insatisfaction exprimée, tout comme les commentaires clients laissés sur les différentes sources d'avis (e-réputation).

B. Accueil, informations et suivi des usagers

1. Accueil et informations données aux clients

Qualité de service / Accueil

La qualité d'accueil et de service offerte à nos clients dans nos établissements a toujours été une priorité du Groupe Barrière.

Le Groupe a initié en 2019 une démarche d'entreprise dans le cadre de sa transformation du nom d' ENJOY! Cette démarche va permettre de servir 2 axes de la transformation du Groupe : **Enrichir l'expérience Client et l'expérience Collaborateur.**

ENJOY! capitalise sur les acquis de la démarche qualité des As de l'Accueil, initiée en 2009 dans les casinos, pour tendre aujourd'hui vers l'**excellence relationnelle** dont l'objectif premier est d'**enchanter le Client.**

ENJOY! est une démarche collaborative, qui repose sur un principe fondamental de base : la **Symétrie des Attentions**®, c'est-à-dire que la qualité de la relation entre une entreprise et ses clients est égale à la qualité de la relation entre cette même entreprise et ses collaborateurs. Les collaborateurs sont ainsi traités avec les mêmes égards que les clients.

Des formations et une application dédiée ont été mises en place dans le cadre de cette démarche pour permettre l'auto-observation pour les managers et collaborateurs sur l'appropriation des bons gestes et postures et développer ainsi la culture du feedback bienveillant.

Animations/ Informations:

Comme chaque année, des moyens importants sont consacrés à la promotion de l'établissement et de ses activités destinées au développement touristique et culturel de la commune.

Ces moyens, tant humains que financiers, visent à commercialiser à la fois les activités de jeux, mais aussi la restauration, les spectacles et animations. Dans ce cadre, de nouvelles opérations événementielles ont vu le jour afin d'offrir aux clients des expériences innovantes.

Sont utilisés pour cela les supports de communication dits de « mass média » parmi lesquels la radio, les affichages et la presse, les réseaux sociaux, la navigation sur Internet ou les applications mobiles.

Ci-dessous quelques communications majeures cet exercice :

- ❖ Ouest France : Dinard. Musiques Rive Gauche reprend ses concerts
- ❖ Pays Malouins : musiques Rive Gauche. En avant le programme !
- ❖ Le Télégramme : Dinard. La poésie sera reine au Casino ce samedi 23 octobre
- ❖ Ouest France : Dinard. Le salon de la poésie revient dans un nouvel écrin
- ❖ Le Télégramme : Environ 200 visiteurs au salon de la poésie, à Dinard



Des temps d'échange très privilégiés entre auteurs et visiteurs ce samedi, à Dinard

2. Respect des affichages obligatoires

Tous les points de vente de débit de boissons affichent les informations obligatoires en matière de répression de l'ivresse et de protection des mineurs.

Tous les tarifs des restaurants sont affichés à l'entrée de l'établissement concerné.

Toutes les dispositions obligatoires sur l'exploitation des jeux dans un casino font l'objet d'un affichage réglementaire, comme les minima de tables, les listes de jeux pratiqués, le règlement des jeux, les informations sur la vidéo surveillance, l'information sur la protection des mineurs...

3. Carré VIP le programme de fidélité

Mis en place depuis 2017, ce programme accessible gratuitement permet de récompenser les clients Barrière tout au long de l'année.

En cumulant des points pour chaque achat effectué (jeu & restauration), nos clients accèdent à un catalogue de récompense varié. Ce programme national offre des avantages à

tous ces membres, aux jeux, aux restaurants, aux spectacles et dans les Hôtels du Groupe Barrière.

Pour information, le nombre de cartes actives liées à notre programme de fidélité s'élevait pour le Casino à 14883 en 2021. Ce nombre de cartes pourrait fortement baisser dans les prochains mois après deux exercices impactés par de longues périodes de fermeture. En effet, le Casino de Dinard n'a pu créer que 323 nouvelles cartes depuis le début de la l'épidémie de Covid-19, contre 3848 cartes sur une même durée, hors contexte sanitaire. Cette baisse attendue pourrait avoir un impact sur la fréquentation à venir de notre établissement.

4. Prévention pour un Jeu Responsable



Barrière a célébré en 2019 les 10 ans du Jeu Responsable, programme national innovant et unique dédié à l'information et à la prévention des risques de jeu excessif pour ses casinos en France.

Le Jeu Responsable est avant tout une relation de confiance entre le joueur et le casino. Cette confiance doit rester ancrée dans la transparence des règles, le plaisir du jeu et la volonté d'éviter les excès pour tous les joueurs.

Le jeu excessif et les mesures de prévention ou de soin suscitent de plus en plus l'intérêt du grand public, et de la communauté médicale et scientifique. A ce titre, le Groupe Barrière est régulièrement sollicité par des instances de recherches locales et nationales pour partager son expérience sur le sujet du Jeu Responsable et notamment l'usage et les bienfaits de la LVA (81% des joueurs qui avaient souscrit une LVA continueraient à présenter une pratique de jeu réduite un an après la fin de la mesure).

De par notre expérience dans le domaine du Jeu Responsable, Barrière est devenu un référent majeur auprès des institutions publiques (secteur politique, médical, autres), participe régulièrement à des colloques et accueille dans ses établissements des étudiants réalisant des recherches sur les addictions aux jeux.

En complément, les Casinos Barrière développent des partenariats avec des structures de soins locales afin de réorienter les joueurs nécessitant une aide thérapeutique. A ce jour, 20 établissements ont signé une convention de partenariat avec les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Aujourd'hui, il s'ajoute à ce programme l'intervention d'une l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) créée le 16 juin 2020 ayant pour ambition de mettre en place une régulation des jeux d'argent et de hasard unifiée et cohérente afin d'assurer une meilleure protection des joueurs.

Par cette régulation, notre programme se trouve renforcé à la fois dans l'encadrement au travers d'une collaboration étroite avec l'ANJ et la revue de sa stratégie de lutte contre le jeu excessif, mais aussi dans la reprise de la gestion du fichier des interdits de jeu. Un premier rapport de "Prévention du jeu excessif et de protection des mineurs" a ainsi été transmis en

janvier 2021 par le Groupe à l'ANJ faisant état du bilan annuel des différentes actions menées dans ce cadre au titre de l'exercice 2019-2020. Le bilan et plan d'actions du Groupe ont été approuvés sans aucune prescription, démontrant notre engagement pour un Jeu Responsable. Le rapport 2020-2021 a été envoyé à l'ANJ, et nous sommes en attente des délibérations à la date de rédaction du présent rapport.

La gouvernance :

Afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi et les remontées d'informations des mesures liées au Jeu Responsable, un véritable réseau d'experts s'est organisé, tant au niveau national que sur le terrain.

- **Une commission nationale** : elle élabore la politique de Jeu Responsable et assure son application, son suivi et son bon fonctionnement sur le terrain. Elle se réunit en moyenne quatre fois par an.
- **Des interlocuteurs spécialisés** : des superviseurs et correspondants Jeu Responsable sont en place dans les casinos français et suisses du Groupe. Ils sont en charge de la relation avec les clients et de la mise en place de la politique Jeu Responsable dans leur établissement (suivi des LVA, formation des collaborateurs, ...).
- **Le Correspondant Jeu Responsable** : Valérie MARTINEZ, Assistante de direction également formatrice « jeu responsable » et Membre de la Commission Nationale GLB qui est chargée du pilotage du programme de lutte contre l'addiction.
- **La Commission Locale Jeu Responsable**: composée de 5 collaborateurs (dont le Directeur Général et le Correspondant Jeu Responsable), elle s'est réunie une fois dans l'année écoulée.

Focus sur la LVA (la limitation volontaire d'accès)

Dispositif phare du Groupe Barrière, la LVA permet au client de choisir un nombre de .visites maximum (1 à 8), sur une durée définie (3 à 24 mois), cela sur l'ensemble des Casinos français du Groupe.

Chaque engagement de LVA se conclut à l'issue d'un entretien (formalisé par un compte-rendu confidentiel) entre le joueur et le Correspondant Jeu Responsable.

C'est la garantie d'un accompagnement personnalisé et rigoureux.

Depuis 2009, début du dispositif Jeu Responsable :

- 16 148 LVA mises en place par les Correspondants Jeu Responsable
- 15 953 entretiens Jeu Responsable menés auprès des clients

Sur l'année 2020/2021, aucun contrat de Limitation Volontaire d'Accès a été signé pour le Casino, et 741 au niveau des casinos français du Groupe.

Plus largement, 553 entretiens dédiés au jeu responsable ont été menés.

Ce dispositif a fait l'objet d'une évaluation scientifique indépendante en 2015. L'étude menée a montré une efficacité, sur du long terme, de la mesure de Limitation Volontaire d'Accès.

En effet, 81% des joueurs qui avaient souscrit une LVA continueraient à présenter une pratique de jeu réduite un an après la fin de la mesure. Pour plus de 6 clients sur 10, le nombre de visites était réduit de plus de 50%.

Cette recherche a permis de démontrer la pertinence de la LVA en tant qu'action de prévention ciblée.

Les collaborateurs Barrière et le Jeu Responsable

Pour être en accord avec l'article 15 de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos qui prévoit que *"tout employé de jeux nouvellement agréé devra dans les quatre-vingt-dix jours de sa prise de fonction bénéficier d'une formation à la détection des personnes en difficulté avec le jeu"*, Barrière a mis en place une formation dédiée.

Sur l'exercice 2020/2021, en dépit de la crise sanitaire et des fermetures d'établissements, le Groupe a formé 1 255 personnes.

Au sein du Casino de Dinard, 3 sessions de formation ont permis de former 3 collaborateurs.

La formation est dispensée à l'ensemble des collaborateurs en contact avec la clientèle, au-delà de l'obligation légale de la formation des collaborateurs avec agrément ministériel.

Barrière propose une formation innovante en deux temps :

En amont, un e-learning permettant aux collaborateurs d'acquérir les connaissances relatives à la prévention pour un jeu responsable. Cet e-learning est composé de jeux ludiques et de vidéos.

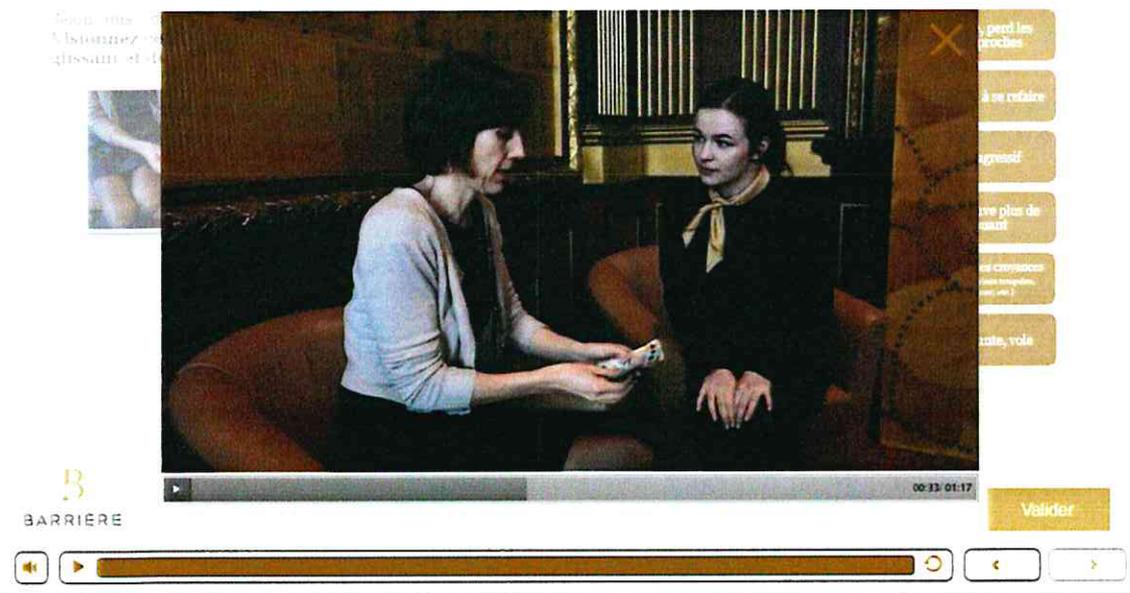
Cette formation digitale est suivie d'une partie en présentiel permettant aux collaborateurs de mobiliser les connaissances acquises par l'intermédiaire de jeux de rôle.

Ce mixte de présentiel et digital permet aux collaborateurs de prendre le temps de se saisir du sujet, facilitant ainsi une meilleure assimilation des connaissances et de leur rôle.

Les objectifs de cette formation mixte sont les suivants : connaître ce qu'est le jeu pathologique, savoir détecter les signaux d'alerte, connaître la politique de prévention du Groupe, connaître son rôle et ses responsabilités dans la démarche Jeu Responsable.

Le support de formation a été revu en 2021. Le contenu a été rédigé par Gérald Gouritin (Référént Jeu Responsable - Membre du Comité de Direction du Casino de Bénodet) et par Alice Tafforin (Référénte Jeu Responsable - Psychologue, Groupe Barrière). La réalisation des supports de formation a été effectuée par l'entreprise Fictis Prévention.

Les correspondants JR reçoivent de plus, une formation spécifique à la conduite d'entretien et à la formation des collaborateurs. A l'issue de cette formation un guide édité par Barrière leur est confié afin de mener leur mission.



Centre de Soins en Addictologie

Barrière a souhaité depuis 2012 s'adosser à des structures de soin CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) afin de pouvoir orienter ses clients. Face à la problématique addictive de certains de nos clients et parce que les mesures que nous proposons ne se substituent jamais à une prise en charge thérapeutique, il est nécessaire de bâtir un réseau solide permettant d'aider au mieux chacun d'entre eux.

Barrière travaille à établir et entretenir des liens avec a minima une structure de soins des addictions par établissement, liens formalisés par la signature d'une convention de partenariat.

A fin octobre 2021, 20 casinos/club ont un partenariat formalisé par une convention signée auprès d'un CSAPA et 7 casinos sont en cours de création du lien avec un CSAPA (contacts, premiers RDV ou convention rédigée mais non signée).

La communication du Jeu Responsable

Barrière s'engage à communiquer auprès des clients des Casinos sur le Jeu Responsable afin de leur faire découvrir le programme et de les sensibiliser aux actions menées.

Barrière a développé un kit de communication, d'information et de prévention qui se compose notamment :

- d'un site Internet www.préférézunjeuresponsable.com;

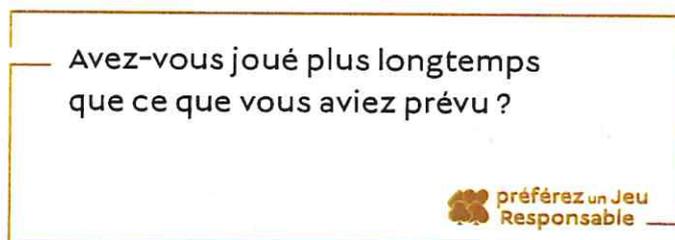


Conseils pour un Jeu Responsable Que vous soyez joueur occasionnel ou joueur en difficulté, voici quelques conseils pour vous aider à jouer Responsable.



Agir Un réseau complémentaire pour vous aider.

- d'affiches et de brochures disponibles dans l'ensemble des Casinos du Groupe, avec un quiz-test validé scientifiquement pour identifier le profil de joueur du client ;
- de messages intégrés aux écrans secondaires des Machines à Sous (I-Views) ;



- d'actions de sensibilisation auprès des jeunes, dont la campagne No Tilt! Joue la cool.

Par ailleurs, des brochures informatives sur la procédure d'Interdiction Volontaire de Jeux, auprès de l'ANJ, sont disponibles dans nos établissements.

C. Ethique et comportement

La nature même des activités exercées, qui implique notamment le maniement d'importantes sommes d'argent, peut entraîner dans certaines circonstances des comportements dits frauduleux.

L'activité casino doit faire face à des risques de détournement de fonds et des risques de tricherie. L'établissement a toujours fait preuve d'une grande vigilance en créant des postes dédiés au contrôle, en respectant la séparation des tâches et en optimisant les systèmes d'information. De plus, le système informatique en place contribue à sécuriser les opérations, notamment en renforçant l'intégrité des flux financiers.

En outre, un dispositif de caméras placées dans les salles de jeux et reliées à une salle de contrôle vidéo, géré par un personnel qualifié constitue un moyen de prémunir les casinos contre les tricheries, vols et autres activités criminelles.

Le casino s'attache par ailleurs à respecter les principes de contrôle interne. Il améliore de façon constante ses systèmes d'information et de contrôles en traçant au mieux toutes ses opérations (jeux, restauration, spectacles, autres). Enfin, la surveillance visuelle et vidéo participe également aux processus de contrôle.

1. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

I - Le principe général

Les textes législatifs et réglementaires relatifs à la lutte contre le blanchiment imposent aux représentants légaux et aux directeurs responsables des casinos de se montrer particulièrement vigilants et de prendre toutes mesures pour détecter et rendre compte à Tracfin des comportements suspects.

Partant d'un travail d'analyse et d'observation qui lui incombe, le directeur responsable doit porter à la connaissance de Tracfin les opérations effectuées dans les salles de jeu qui lui paraissent suspectes et qui semblent provenir d'une infraction pénale.

La déclaration de soupçon rédigée par le directeur responsable doit se fonder sur des données vérifiables et sur une appréciation subjective des opérations litigieuses en fonction de la nature de sa clientèle et de son expérience personnelle du monde des casinos.

Afin de pouvoir au mieux remplir cette obligation, le directeur responsable doit pouvoir compter sur la collaboration des personnels en fonction capables eux aussi de détecter les comportements à risques. C'est la raison pour laquelle, il doit s'assurer que les salariés connaissent les critères de vigilance retenus qui sont régulièrement rappelés au cours des séances de formation continue et lors des recrutements. Tous nos personnels qui traitent les valeurs et ceux qui sont au contact de la clientèle dans les salles de jeu ont reçu ces formations conformément aux prescriptions du Service central des courses et jeux.

II - Organisation du dispositif au sein du Casino

Début 2017, consécutivement aux nouvelles lignes directrices établies conjointement entre le Service Central des Courses et Jeux et TRACFIN sur les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, chaque établissement du Groupe Barrière a substitué au manuel de Procédures internes existant un "Protocole interne". Ce dernier comprend un système d'évaluation et de gestion des risques ainsi qu'un dispositif de contrôle interne adapté.

Le Protocole interne fait une évaluation des risques et propose une méthodologie pour s'en prémunir.

Afin de s'assurer de l'efficacité de son dispositif, le directeur du Casino a institué un Comité LCB-FT constitué de référents chargés de s'assurer de l'application des procédures prévues par le protocole interne.

Annuellement ce Comité réalise une auto-évaluation scorée de son dispositif et établit le cas échéant un plan d'actions visant à remédier aux insuffisances constatées.

A) Référents de l'établissement

Membres du COMITÉ LCB-FT

Identité du déclarant & du correspondant			
	Nom	Prénom	Fonction
Déclarant	TOUTAIN	Bruno	Directeur Général
Correspondant	OZANE	Christophe	Directeur machines à sous

Identité des autres membres		
Nom	Prénom	Fonction
VITALIS	Christian	Directeur des jeux
LE BIVIC	Stéphane	Membre du Comité de Direction
GUEGAN	Jean-Marie	Contrôleur opérationnel
LEBAILLIF	Sylvie	Contrôleuse Financière

B) Actions de formations réalisées dans le casino en 2020/2021

Tous nos collaborateurs ont été formés ou ont bénéficié d'une formation de recyclage de leurs connaissances en la matière.

C) Contrôle interne & évaluation du dispositif

Le Groupe Barrière a constitué un Comité LCB-FT groupe, présidé par M. E. Cavillon, en qualité de Directeur Général Casinos Groupe et dont l'animation est assurée par M. F. Santerre, en qualité de Directeur LCB-FT, qui guide la démarche et analyse les audits réalisés. Ce Comité Groupe LCB-FT a pour objectif d'assurer une veille réglementaire sur les réglementations liées à la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme, d'en vérifier l'applicabilité dans les établissements et donner des Directives Groupe aux établissements.

Les missions de ce Comité sont de :

- Coordonner la mise en place du protocole de la LCB-FT par les établissements ;
- Évaluer le risque LCB-FT à l'échelle du Groupe au sein de sa cartographie des risques ;
- Donner la méthodologie et les outils pour que les établissements puissent réaliser leur cartographie des risques ;

- Veiller à la réalisation des rapports annuels des établissements dans les délais ainsi que de leur bon envoi à la cellule ;
- Effectuer une révision annuelle des documents internes (outils de cartographie des risques, protocole, quiz, etc) ;
- Établir également le plan annuel d'audit et contrôle interne ;
- Établir un rapport annuel sur l'organisation du dispositif de contrôle interne, ainsi que sur les incidents survenus, les insuffisances constatées et les mesures correctrices qui y ont été apportées ;
- Être support pour les Établissements: le comité pourra être sollicité pour toutes questions ou difficultés rencontrées.

Les membres du comité appartenant à l'audit et contrôle interne présentent périodiquement et a minima annuellement une synthèse des auto-évaluations réalisées par les établissements et un point d'avancement des audits et de leur résultat seront présentés à chaque comité. A l'issue, le Comité Groupe LCB-FT pourra décider d'actions correctives à mettre en place.

Par ailleurs, nous communiquons à nos autorités de tutelle, via ce rapport, les statistiques relatives au nombre de déclarations de soupçons et le nombre d'enregistrements effectués sur les registres de change de plus de 2000 €.

2. Dispositif anticorruption

Concernant la conformité à la Loi SAPIN II, le Groupe Barrière a :

- Actualisé sa cartographie des risques de Fraude et Corruption en novembre 2017,
- Actualisé son code éthique (renommé Code de Conduite) en janvier 2018,
- Intégré ce code de conduite au règlement intérieur de tous les établissements du Groupe
- Mis en place un dispositif d'alerte au travers la création d'une adresse mail,
- Mis en place des formations des cadres aux risques de fraude et corruption.

D. Sécurité et sûreté

1. Sécurité alimentaire

S'agissant de la restauration, les règles d'hygiène dans les espaces de production (cuisines, laboratoires..) ont été formalisées dans le "*Guide Lucien Barrière de la sécurité alimentaire*". Ce guide interne des bonnes pratiques d'hygiène, répondant aux exigences de la réglementation en vigueur, garantit au Groupe une conformité totale du PMS (Plan de maîtrise sanitaire). Sur ces bases, le Groupe Barrière a mandaté un organisme indépendant (Mérieux Nutrisciences) chargé d'évaluer le niveau d'hygiène de chacun des établissements selon des fréquences qui varient en fonction du nombre de couverts servis. Des prélèvements bactériologiques de produits et surfaces sont réalisés mensuellement sur l'ensemble des exploitations du Groupe.

De plus le Groupe vient d'engager la mise en place progressive d'un système de traçabilité digitale , qui renforce l'efficacité des contrôles, et apporte une garantie supplémentaire sur la maîtrise du PMS.

Les autorités administratives officielles et compétentes effectuent des contrôles sur notre exploitation :

- La DDPP (Direction départementale de la protection des populations)
- La DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales)

La qualité des produits servis, la sélection des fournisseurs référencés et audités, associées à des contrôles internes et administratifs, ont permis à nos établissements de préserver la sécurité alimentaire, le confort et le bien-être de la clientèle.

2. Hygiène et sécurité

Ces questions concernent aussi bien les salariés de notre Société que l'ensemble de ses clients. Elles visent notamment à prévenir les risques d'accidents, les risques sanitaires (qualité de l'eau notamment), les risques d'incendie, les risques d'ordre écologique, ...

Des contrôles propres aux Établissements Recevant du Public (ERP) sont effectués par des organismes de contrôle agréés ainsi que des Commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité qui vérifient en particulier :

- la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP conformément aux dispositions des articles R122-19, R122-29 et R123-1 à R123-55 du Code de la Construction et d'Habitation ;
- l'accessibilité aux personnes handicapées.

Les organismes tels que l'Apave et le bureau Veritas interviennent une fois par an sur l'ensemble des contrôles obligatoires au titre des ERP.

La Commission départementale de sécurité (composée de gendarmes ou policiers, pompiers, représentants de la mairie, Direction Départementale de l'Équipement, ...) intervient tous les un à trois ans suivant les établissements.

Ces interventions font l'objet de rapports versés au registre de sécurité. Ils permettent notamment d'orienter les investissements pour le maintien ou le renforcement de la sécurité des biens et des personnes prévus chaque année.

L'arrêté du 1^{er} février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire est strictement appliqué, et fait l'objet de vérifications, contrôles et suivi par le laboratoire SILLIKER.

En outre, la Société bénéficie de l'intervention des ingénieurs experts de l'assureur dommages éventuellement assistés de ceux du courtier du Groupe. Un plan de visites de sites est défini et mis en place avec l'assureur en vue de déterminer et remédier aux insuffisances éventuelles en termes de sécurité des personnes et des biens, en particulier liées aux risques d'incendie.

Enfin, un responsable de sécurité incendie est nommé, assurant des formations initiales et continues sur prévention des risques incendie pour le personnel (niveau SIAP 1, SIAP 2 et SIAP 3), et utilisation des moyens de lutte contre l'incendie.

Une formation intitulée "Sauveteur secouriste du travail" a également été dispensée et mise à jour chaque année.

Les établissements sont tous équipés de défibrillateurs automatiques.

Le directeur de la sécurité du Groupe ainsi que le département d'audit interne interviennent également sur ces thématiques au cours de leurs missions respectives sur notre site.

3. Sûreté de l'établissement

L'ensemble des établissements du Groupe est sécurisé grâce au système de vidéosurveillance, avec principalement l'installation systématique de caméras à chaque accès.

En application du décret du 18 décembre 2000 sur la sécurité des convoyeurs de fonds, de nouvelles procédures et les équipements nécessaires (sas, salle forte) ont été mis en place permettant également d'assurer une plus grande sécurité du personnel et du public.

Des alarmes et des équipements pour contrôler l'accès du personnel des caisses et des coffres ont également été installés.

Contrairement à l'année 2011 où 10 vols à main armée avaient été commis à l'encontre des casinos français, les années suivantes ont été marquées par un net recul de ce type d'agression.

Nous constatons, au préjudice d'autres groupes, 1 vol à main armée en 2018 et 3 en 2019.

Il n'en demeure pas moins que les casinos du Groupe Barrière restent fortement mobilisés avec des équipes de sécurité particulièrement attentives qui sont en liaison régulière avec les services de police et de gendarmerie.

La Direction Générale poursuit donc son plan d'action et d'investissements destiné d'une part à dissuader les tentatives des malfaiteurs et d'autre part à permettre à nos salariés de travailler dans de meilleures conditions et à notre clientèle de fréquenter nos salles de jeu en toute sécurité.

Dans les régions sensibles, nos établissements ont été équipés de caisses automatiques dont le but principal est de rendre les fonds beaucoup plus difficilement accessibles pour les malfaiteurs en les dissuadant d'entreprendre toute forme d'agression. Ces matériels de sécurité sont très bien perçus par nos personnels ainsi que par nos clients.

Par ailleurs, les procédures internes relatives à la manipulation des fonds sont régulièrement modifiées si nécessaire et de nouveaux matériels équipent nos coffres en back office.

D'autre part, certains casinos ont recours dans des zones sensibles à des maîtres-chiens qui surveillent la nuit les accès et les parkings réservés à notre clientèle.

Enfin, les procédures d'arrivée de nos personnels tôt le matin ont été revues pour éviter de nouvelles agressions et prise d'otages.

Il semble aussi très important de rappeler que nous sommes attachés au développement de la concertation et de relations suivies entre l'établissement et la commune pour entretenir une politique adaptée de sécurité en liaison étroite avec les services de police et de gendarmerie. Nous souhaitons ardemment que les propositions qui sont faites par nos

directeurs d'établissements pour améliorer la sécurité autour du casino soient bien prises en compte pour le bien-être général de nos clients et de nos personnels.

III. Mesure pour une meilleure satisfaction des usagers au travers de l'amélioration du bien-être des collaborateurs

A. Dispositif de qualité de vie au travail

Dans l'élan de sa transformation, le Groupe Barrière s'engage pour le bien-être au quotidien en remettant les collaborateurs au centre de ses priorités. Des outils sont mis à disposition pour entendre leurs voix afin d'améliorer la qualité de vie au travail.

Supermood est un prestataire extérieur mandaté par le Groupe Barrière pour permettre à ses collaborateurs de s'exprimer en tout anonymat sur des thèmes qui varient chaque mois. Par le biais de 3 ou 4 questions simples, des psychologues du travail en collaboration avec la Direction du Groupe analysent les résultats et déterminent des plans d'action internationaux, nationaux ou locaux en fonction des besoins soulevés par chaque sondage.

Toutes ces données permettent d'avoir des indicateurs précis pour mesurer l'impact des projets transformants et des grands changements au sein du Groupe. La participation à chaque sondage est primordiale afin que les données récoltées soient exploitables et que des actions concrètes puissent s'amorcer dans le but de répondre aux pistes d'améliorations mises en avant par l'ensemble des répondants.

Une fonctionnalité supplémentaire propose d'envoyer à ses collègues un "SuperLike" une fois par semaine afin de remercier, d'encourager ou simplement de rester en contact avec les collaborateurs au sein du Groupe.

Sur le terrain, un ambassadeur par établissement est également présent pour répondre aux questions et accompagner chaque personne dans l'utilisation de Supermood au quotidien. Il est généralement présenté lors des journées d'intégration.

Dans la continuité de cette initiative, le Groupe Barrière encourage ses établissements à améliorer le quotidien des collaborateurs par des actions locales qui favorisent la cohésion d'équipe et animent la vie en entreprise. Aujourd'hui des "Comités Bien-Etre" sont mis en place dans 58% des hôtels et casinos du Groupe. Tous proposent des moments de convivialité entre les collaborateurs (crêpes pour la Chandeleur, soirée du personnel, journée d'intégration...) et certains présentent leurs actions annuelles sur un planning partagé avec tous leurs collaborateurs. Des ateliers bien-être sont également proposés dans 33% des établissements du Groupe.

Ces initiatives sont vivement encouragées ainsi que le partage des bonnes pratiques entre établissements afin que les actions se multiplient pour arriver à une synergie au niveau du Groupe.

En faisant de chacun de ses collaborateurs un acteur de la Transformation, le Groupe Barrière s'engage à améliorer leur qualité de vie au travail en décentralisant la politique bien-être pour être au plus proche du collaborateur.

B. Campus Barrière, hub de formations et révélateurs de talents

Engagé dans un large processus de transformation, Barrière a lancé Campus Barrière, un programme destiné à la formation, l'excellence et au rayonnement du Groupe et des métiers de demain.

Conscient des mutations constantes des métiers de l'hôtellerie et de la restauration, et de casino, et de la nécessité de placer ses collaborateurs au cœur de sa démarche pour assurer un service sans faille, le Groupe Barrière a à cœur de leur offrir une offre de formation optimale pour anticiper les évolutions du secteur, favoriser la mobilité interne et faire rayonner le savoir-faire et les valeurs du Groupe à l'international.

Axé à la fois sur le savoir-faire et le savoir-être, Campus Barrière met ainsi l'épanouissement de ses collaborateurs au centre de ses préoccupations afin de favoriser leur engagement comme leur productivité, libérer leur potentiel et leur créativité et renforcer la marque employeur du Groupe Barrière sur le marché.

Campus Barrière propose un catalogue de formations accessibles à toutes et à tous pour assurer le maintien des compétences grâce à un socle de connaissances commun. En complément, les collaborateurs peuvent bénéficier de formations plus spécifiques offrant à chacun la possibilité de suivre un parcours adapté à ses aspirations.

A terme, un programme de développement personnalisé pourrait également encourager la rétention de hauts potentiels au sein du Groupe.

En 2021, Campus Barrière a organisé 134 formations et a déjà généré 517 sessions pour un total de 2754 stagiaires.

Par ailleurs, chaque année le Casino Barrière Dinard fait réaliser des formations pour son personnel (voir partie G. Effectif).

C. Handicap

Parce que le talent est plus fort que le handicap, le Groupe Barrière a signé son quatrième accord handicap, qui vise à favoriser l'employabilité des personnes handicapées. Cet accord marque les dix ans d'engagement du Groupe en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées, et par conséquent continue à favoriser la diversité des profils de ses collaborateurs.

Convaincu que la vie en entreprise implique la valorisation des compétences, des savoirs-être mais aussi des différences, Barrière et ses partenaires sociaux ont signé, à l'unanimité (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGC, FO), le 4^{ème} accord handicap du Groupe depuis sa première initiative en 2009. Cet accord, qui sera effectif sur une période de trois ans à partir de 2020, marque les dix ans d'engagement de l'entreprise pour l'inclusion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Cette démarche repose sur trois objectifs majeurs : d'une part favoriser l'embauche des personnes handicapées en facilitant l'intégration dans l'environnement de travail et l'accès aux locaux ; d'autre part garantir l'employabilité des collaborateurs en assurant la poursuite de leur activité au sein du Groupe ; enfin, développer des partenariats avec des entreprises protégées et adaptées et recourir à ces structures pour l'achat de biens, de sous-traitance ou de prestations de services.

Pour pérenniser et mener à bien son engagement, le Groupe prévoit diverses actions, parmi lesquelles l'embauche de 50 travailleurs handicapés sur la période de l'accord, dont au moins 60% en CDI. Barrière accompagnera également ses collaborateurs dans leurs démarches professionnelles et administratives et leur assurera des formations professionnelles en fonction de leurs besoins. Parallèlement, le Groupe continuera de sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs et managers aux problématiques du handicap, afin de garantir la bonne intégration de ses travailleurs handicapés. Enfin, afin de favoriser les liens entre le milieu protégé et adapté, et le milieu ordinaire de travail, Barrière prévoit de développer davantage le recours aux Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et aux Entreprises Adaptées (EA), contribuant ainsi à l'emploi indirect des travailleurs handicapés.

Le Groupe a su tirer de ses trois précédents accords une expérience de terrain permettant de proposer un collectif et un environnement de travail propices à l'intégration de travailleurs handicapés.

Au Casino Barrière de Dinard, 5 ETP sont des travailleurs en situation de handicap.

IV. Développement durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale

A. Planète Barrière, une démarche ambitieuse et volontaire.

L'Esprit Barrière, c'est une manière d'être. Le Groupe Barrière défend un modèle de développement respectueux des Hommes, de l'environnement et des économies locales. Sous l'étendard Planète Barrière, un monde de responsabilités partagées.

B. Contribuer à inventer le monde de demain.

Au travers de la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), Planète Barrière porte une vision fédératrice qui se traduit par une éthique à 360° afin de lier et de penser ensemble des dimensions sociales, économiques et environnementales.

Elle se polarise autour de six thématiques :

- ★ GOUVERNANCE, INNOVATION DURABLE ET DIALOGUE
- ★ EXPÉRIENCE CLIENT DURABLE
- ★ EMPLOYEUR RESPONSABLE
- ★ ENVIRONNEMENT
- ★ RESTAURATION RESPONSABLE
- ★ DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ

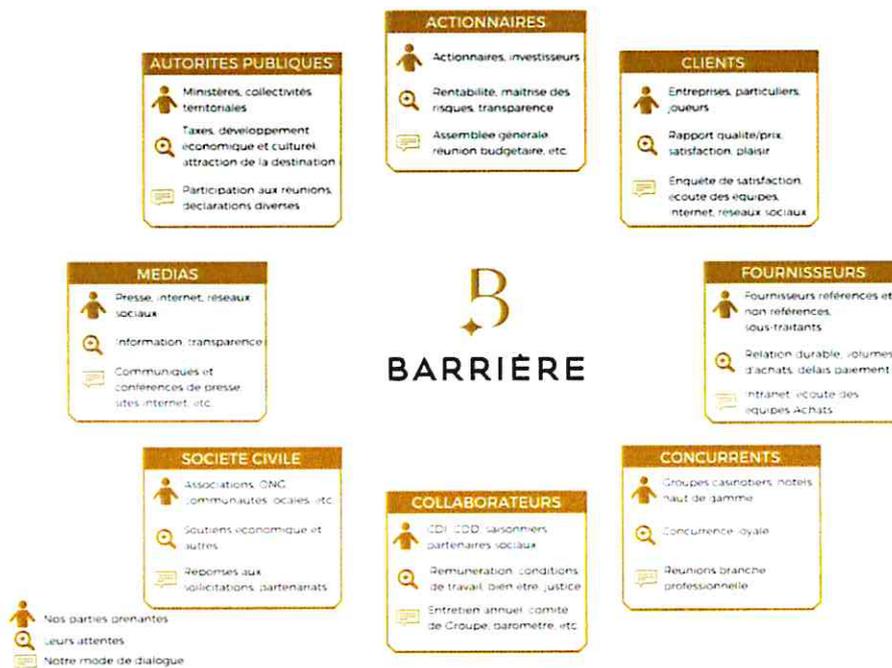
Pour guider sa démarche, le Groupe Barrière a choisi la norme internationale ISO 26000 de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Ambitieuse, elle dépasse le simple cadre de l'environnement en remettant les femmes et les hommes au cœur de la réflexion et des actions de l'entreprise. Dans chaque établissement du Groupe Barrière, un responsable Développement durable agit comme ambassadeur et accélérateur de cette dynamique d'entreprise au niveau local.

Dorénavant, Planète Barrière, c'est une stratégie RSE à 3 ans portée sur :

6 piliers, 20 enjeux, 40 engagements et 60 Kpi

Pour créer sa nouvelle stratégie 2021/24, le Groupe Barrière a défini la cartographie suivante de ses parties prenantes. En effet, l'objectif de la stratégie RSE du Groupe Barrière est de répondre aux attentes de l'ensemble de ses parties prenantes par un dialogue constructif et transparent.

Cartographie des parties prenantes Groupe Barrière:



La stratégie moyen-long terme définie par le Groupe Barrière et pour l'ensemble de ses filiales est la suivante :

	GOUVERNANCE, INNOVATION DURABLE & DIALOGUE	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir une stratégie responsable• Veiller à la transparence et loyauté dans les affaires• Tenir une politique d'achats responsables• Poursuivre l'innovation durable
	EXPERIENCE CLIENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none">• Assurer une sécurité sanitaire irréprochable• Développer le programme jeu responsable et service responsable• Proposer des offres Marketing & Mice responsables
	EMPLOYEUR RESPONSABLE	<ul style="list-style-type: none">• Assurer la santé et sécurité au travail• Développer la diversité en tant que richesse• Favoriser un climat et dialogue social responsables
	ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none">• Faire progresser le bâtiment durable• Favoriser l'économie circulaire : réduire, réutiliser et recycler nos déchets• Préserver la biodiversité• Développer le numérique responsable
	DEVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITE	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir un impact positif sur le territoire et la société• Promouvoir la solidarité
	RESTAURATION RESPONSABLE	<ul style="list-style-type: none">• Posséder une démarche restauration responsable• Lutter contre le gaspillage alimentaire

PARTIE 3
Annexe : compte-rendu technique et financier
comportant les informations utiles relatives à
l'exécution du service (point 2 de l'article R3131-4)



I. Compte-rendu financier

RAPPEL PBJ	N-1	N	Valeur	%
PB MAS	7 117	4 215	-2 902	-40.8%
PB JEUX	1 097	613	- 484	-44.1%

Récapitulatif des contributions

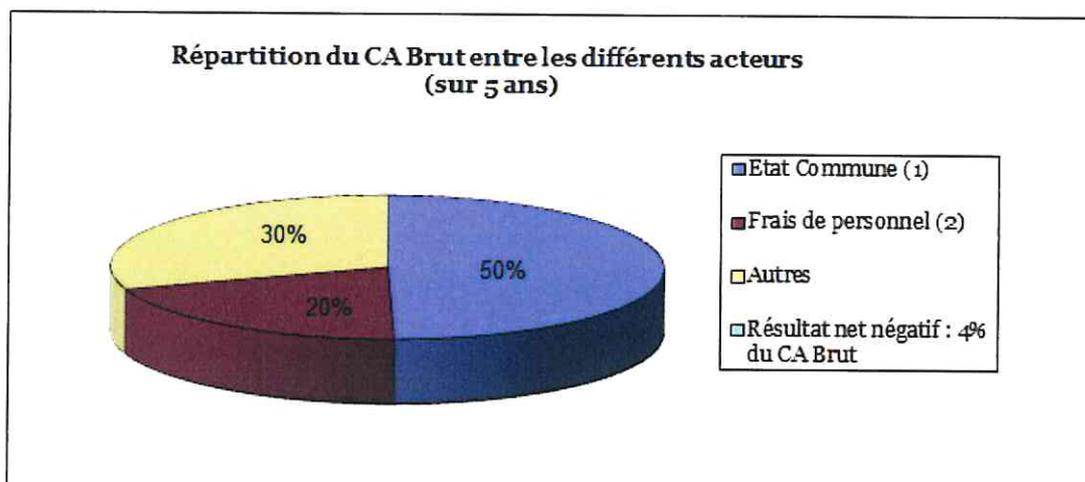
	N-1	N	Valeur	%
- Prélèvement direct (cahier des charges) (Tx = 15%)	804	472	-332	-41%
- Reversement 10% du Plvt Progressif de l'Etat (dans un max. de 5% du budget de la ville)	249	129	-120	-48%
TOTAL PLVT	1053	601	-452	-43%

	N-1	N	Valeur	%
Contribution spécifique au cahier des charges				
- Dinard Film Festival	0	13	13	100%
- Développement touristique et culturel	23	48	25	109%
TOTAL CONTRIBUTION	23	61	38	165%

	N-1	N	Valeur	%
- Redevance d'occupation (lorsque la Ville est propriétaire du terrain et/ou des murs)	290	152	-138	-48%
TOTAL redevance domaniale	290	152	-138	-48%

TOTAL GENERAL	1366	814	-552	-40%
----------------------	-------------	------------	-------------	-------------

A. Historique sur 5 ans



	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Total
Chiffre d'Affaires brut	11 658	11 657	12 021	8 779	5 000	49 115
Etat Commune (1)	-6 227	-6 017	-6 148	-4 460	-2 487	-25 339
Frais de personnel (2)	-2 624	-2 544	-2 348	-1 708	-1 016	-10 240
Autres	-2 557	-2 808	-5 938	-2 626	-1 588	-15 517
Résultat net	250	288	-2 413*	- 15	- 91	-1 981

Détail (1)

Prélèvement	-5 230	-5 379	-5 502	-3 966	-2 160
Loyers versés à la ville	- 353	- 334	- 378	- 290	- 152
Impôts et Taxes (LF)	- 191	- 221	- 253	- 181	- 114
Cahier des charges	- 14	- 14	- 15	- 23	- 61
Impôt société	- 439	- 69	0	0	0
Total	-6 227	-6 017	-6 148	-4 460	-2 487

(2) : y compris participation 83 25 0 0 0

(2) : y compris intéressement 20 0 14 0 0

*Sur l'exercice 2019, une charge exceptionnelle de 3326 k€ a été comptabilisée. Il s'agit d'une subvention accordée au Grand Hôtel de Dinard pour ces travaux de rénovation.

Le compte rendu financier met en évidence que même si notre Groupe et notre casino sont experts dans nos métiers, il n'en demeure pas moins que des données exogènes et imprévisibles, telle que la crise sanitaire dont les conséquences et l'ampleur restent

inconnus à la date de rédaction du présent rapport, ont impacté significativement à la baisse le niveau d'activité prévu dans le compte prévisionnel d'exploitation.

B. Activités exercées (point 2 de l'article R3131-4)

Dans le cadre de la concession le délégataire perçoit les recettes suivantes :

- jeux
- animation
- restauration
- location de salle

C. Tarifs pratiqués au cours de l'exercice (point 2 de l'article R3131-4)

Les tarifs (et leurs évolutions) appliqués au cours de l'exercice figurent en pièce jointe.

II. Compte-rendu technique

A. Contribution du délégataire dans le cadre du contrat de concession

1. Artistique / culturel

a) Rappel des obligations contractuelles

Article 8 du Cahier des charges modifié par Avenant n°2

b) Programmation dans le casino :

- ❖ Festival du Film Britannique : organisation du cocktail d'ouverture et du dîner de clôture
- ❖ Centre de dépistage Covid par test antigénique en collaboration avec la Ville de Dinard et le laboratoire Biorance

Certaines programmations (théâtre, conférence, lotos) ont dû être stoppées à cause des restrictions sanitaires.

Le Casino Barrière Dinard a proposé des animations comme l'Euro foot, la conquête estivale, la Roue de la chance, etc...

Plan d'animation en annexe.

2. Autres contributions au développement touristique

a) Rappel des obligations contractuelles

Article 2

o du Cahier des charges

Cette contribution financière au développement touristique et culturel a fait l'objet d'une provision de 48 k€ sur l'exercice 2020-2021.

b) Amélioration de l'activité de la ville

Les actions de promotion et de communication réalisées dans le cadre de la contribution de 20 k€ :

- ❖ Panneaux à Rennes, Pleurtuit
- ❖ Annuaire Agendaou
- ❖ Bâches extérieures - affiches

B. Contribution du délégataire au delà du contrat de concession

Au delà de ses obligations contractuelles, la Société a contribué activement au développement de l'établissement et de la Ville de Dinard au travers de la mise en place des actions et contributions suivantes au titre de l'exercice :

1. Autres contributions au développement touristique

Mises à disposition d'espaces :

- ❖ Musiques Rives gauche
- ❖ Salon de la poésie Renée-Solange Dayres

C. Restaurant(s) / Bar(s)

1. Cartes et horaires et les jours d'ouverture

Le restaurant L'Appel du Large ouvert tous les jours sauf les lundis et mardis de 12H / 14H et 19h / 22h

Le Bar nommé « Café des sports » : de 11h00 à la fermeture du Casino tous les jours cf annexe 2.

2. Capacité des points de vente

- nombre de places assises : 22 places pour le restaurant / 10 places pour le bar
- métrage linéaire du bar : 8 mètres

3. L'activité

	N-1	N
Nombre de Couverts	9 402	3 765
Ticket moyen	42€	30€
CA TTC	566 k€	169 k€

D. Effectif

Le nombre de salariés moyen de l'établissement s'est élevé sur l'exercice à 40 personnes. Un effort particulier est apporté à la formation professionnelle continue qui représente 0.6% de la masse salariale et 238 heures de formation (hors e-learning) pour l'ensemble des salariés.

1. Tableau des effectifs par secteur d'activité

Au 31/10/2021	Total	Jeux	MAS	Restauration	Autres
Nb de Salariés	40	8	19	10	3

Pendant les périodes de fermeture de l'établissement, la société a dû mettre la majorité de ses effectifs en chômage partiel.

2. Organigramme de l'établissement (non nominatif)

Organigramme mis en annexe

3. Formations réalisées

2021	Formations	Nombre de personnes formées
EXTERNE	Accompagnement managérial en contexte post Covid	1
	Recyclage SST	5
	HACCP	7
	Equipier première intervention	7
	Prévention harcèlement	2
E-LEARNING	Jeu Responsable	3
	Barrière Bet	17
	Accueil personnes en situation de handicap	16
	Mesures sanitaires Casino	1
	Programme de fidélité Carré Vip	15
	Accueil personnes en situation de handicap	13

PARTIE 4

Perspectives et événements post clôture



Partie nationale

Face aux bouleversements notamment économiques générés par la crise sanitaire qui perdurent sur l'exercice en cours à la date de rédaction du présent rapport, les conditions d'exécution des délégations ont été durablement impactées. Il est nécessaire de prendre en considération dans l'exécution future des délégations, d'une part, le contexte sanitaire devenu une donnée à part entière pour le Groupe Barrière et plus généralement pour les acteurs du secteur du tourisme et des loisirs, et d'autre part la consécutive évolution des attentes de la clientèle.

En effet, la mise en place de protocoles de sécurité sanitaire dans les établissements du Groupe et plus globalement les mesures sanitaires rencontrées quotidiennement par nos clients ont profondément modifié leurs attentes. Au travers de ces changements, c'est une démarche de reconquête de notre clientèle habituelle - dont les usages ont été bouleversés par l'épidémie - qui se dessine et de préservation d'une nouvelle clientèle plus jeune.

L'évolution de la fréquentation confirme aussi l'accélération de la transformation des modes de consommation à la fois pour le jeu et les services proposés en matière de restauration et d'animation dont les prémices étaient déjà visibles avant la crise.

Par conséquent, nous devons faire évoluer nos ambitions et adapter les délégations du Groupe si nous souhaitons retrouver, une fois la reprise de l'activité effective, le niveau de performance antérieur à la pandémie. C'est d'autant plus vrai que les sites illégaux de jeux en ligne sont de plus en plus présents. Ils sont une menace qu'il est impossible d'ignorer à la fois pour l'activité des casinos et la sécurité des consommateurs dont les comportements ne sont pas encadrés.

Enfin, le Groupe porte une attention permanente à toute évolution réglementaire ou fiscale qui pourrait une nouvelle fois aggraver la situation financière de ses casinos.

Face au durcissement de la législation portant sur l'utilisation des dispositifs de chauffage ou de climatisation sur les terrasses extérieures, nous nous attendons à un impact sur la fréquentation des terrasses des restaurants mais aussi celles très prisées par les clients dans les espaces de jeux, ce qui fragiliserait plus encore une activité déjà très impactée par la crise sanitaire.

De même, les restrictions sur les pièces d'identité admises à l'entrée des salles de jeu pourraient occasionner une augmentation des refus à l'entrée de nos casinos notamment sur les périodes de fin de semaine, habituellement génératrices d'une clientèle nouvelle.

Les dispositions fiscales visant à rééquilibrer le déficit en France pèsent lourdement dans l'équilibre économique de la concession et rendent fragile la pérennité de celle-ci, et ce malgré les investissements (eux-mêmes sanctionnés dorénavant par la non déductibilité fiscale d'une quote-part des frais financiers générés par le financement de ces

investissements) et les actions permanentes menées sur la gestion des casinos en notre qualité de professionnel du secteur des jeux.

Par ailleurs, l'instabilité des contextes politique et géopolitique pourraient également bouleverser l'activité des casinos du Groupe Barrière.

Partie locale

La pandémie a occasionné la fermeture du Casino Barrière de Dinard durant près de 10 mois en 2020 et 2021. En dehors de ces périodes de fermeture, des normes sanitaires strictes ont été appliquées : espacement des machines à sous pour disposer d'1 mètre entre 2 clients, suppression des consommations en salle de jeu, couvre-feu (alors même que l'activité de jeu est majoritairement nocturne), passe sanitaire puis passe vaccinal, etc.

Les habitudes et attentes de notre clientèle autour de la visite en Casino ont été fortement impactées par ce contexte.

L'espace, **l'aération de nos établissements est devenu un acquis** sur lequel il faut capitaliser en gagnant autant que possible des surfaces commerciales pour améliorer le **confort** client. Ce point est d'ailleurs devenu aussi important pour nos clients que les attentes sociales que sont la propreté ou la sécurité des lieux.

Il s'observe aussi une utilisation accrue par les Clients de leurs smartphones pour des usages quotidiens comme le paiement ou encore de jeux en ligne, une pratique accentuée par les périodes de fermeture de notre établissement ainsi que les périodes de confinement à répétition qui ont poussé un grand nombre de nos clients à s'orienter vers cette pratique.

Il est donc indispensable de **créer de nouveaux prétextes de visites** dans lesquels **l'ambiance vécue sera unique** et non concurrencée par des acteurs on-line. Un soin tout particulier devra être apporté aux attentes de la nouvelle génération, en proposant des expériences mêlant **jeu et entertainment**.

C'est au travers de ces constats que nous souhaitons présenter le concept de Casino Augmenté à la Ville de Dinard. Ce concept, **pleinement intégré aux nouvelles orientations stratégiques du Groupe Barrière et validé par le Conseil d'Administration du Groupe**, a pour ambition de réinventer l'expérience clients et collaborateurs et être ainsi au rendez-vous de leurs nouvelles attentes.

D'ici la réalisation des travaux, nous nous employons à recouvrer la dynamique d'avant-crise. Les résultats observés depuis la levée du pass vaccinal, et plus largement des contraintes sanitaires, sont encourageants, tant en matière de fréquentation que de résultat économique. Il est cependant trop tôt pour se prononcer quant à la pérennité de ceux-ci.

La prolongation du Cahier des Charges et la modification du projet de rénovation annexé à celui-ci devront permettre d'inscrire le casino Barrière de Dinard dans des perspectives d'avenir en relation avec les conséquences engendrées par la pandémie lors de ces deux dernières années.

Opération de reclassement des Titres détenus par Fimalac Développement le 18 novembre 2021:

La société Fimalac Développement, actionnaire minoritaire à hauteur de 40 % au capital du Groupe Barrière, a réalisé une opération de reclassement le 18 novembre 2021 de ses titres vers une de ses sociétés sœurs, la société FHC. Cette opération strictement interne au groupe Fimalac n'entraîne aucune évolution du contrôle de la société Groupe Lucien Barrière ni de la société délégataire du Casino Barrière de Dinard.

DOCUMENTS JOINTS



Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale

Rapport des commissaires aux comptes

Cartes du restaurant et du bar

Liste des tarifs pratiqués

Plan d'animation

Organigramme

Attestations d'assurance

SNPE

TABLEAUX 1 à 5
de la
LIASSE FISCALE

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise : SOCIETE NOUVELLE PALAIS EMERAUDE DINARD

Néant

			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 240 000)	DA	240 000	240 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence : EK)	DC		
	Réserve légale (3)		DD	24 000	24 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provi pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v) EJ)	DG		
	Report à nouveau		DH	(2 422 675)	(2 408 161)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(90 703)	(14 515)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées		DK		
	TOTAL (I)		DL	(2 249 379)	(2 158 676)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	145 025	240 899
	Provisions pour charges		DQ	34 019	38 427
	TOTAL (III)		DR	179 044	279 326
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		100 433
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	41 725	57 118
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	283 394	256 729
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 124 439	1 044 704
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	101 287	46 767
	Autres dettes		EA	5 830 897	5 967 667
Compte réquil.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	7 381 742	7 473 419
	Écarts de conversion passif	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	5 311 406	5 594 069
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	7 340 017	7 416 301	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise SOCIETE NOUVELLE PALAIS EMERAUDE DINARD						Néant <input type="checkbox"/>			
						Exercice N		Exercice N-1	
			France	Exportations et raisons intracommunautaire	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	506	FB		506	5 791	
	Production vendue	biens	FD		FE				
		services	FG	2 846 656	FH		2 846 656	4 854 669	
	Chiffres d'affaires nets		FJ	2 847 163	FK		2 847 163	4 860 461	
	Production stockée					FM			
	Production immobilisée					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	88 838	6 036	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	284 851	44 018	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 704	162	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 225 556	4 910 677	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		503
Variation de stock (marchandises)					FT		(83)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	44 342	181 004		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	18 812	8 752		
Autres achats et charges externes (3)					FW	941 248	1 427 510		
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	113 521	180 585		
Salaires et traitements					FY	1 054 228	1 369 202		
Charges sociales (10)					FZ	256 037	632 736		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	378 930	728 586	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	750	1 643
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	76	40 808
Autres charges (12)					GE	216 496	222 574		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 024 441	4 793 819		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	201 114	116 858	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée			(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré			(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		9		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN	267	286		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
Total des produits financiers (V)					GP	267	295		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	108 709	93 294		
	Différences négatives de change				GS	32			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
Total des charges financières (VI)					GU	108 741	93 294		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(108 474)	(92 999)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	92 640	23 859	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise		SOCIETE NOUVELLE PALAIS EMERAUDE DINARD		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	4 266		26 627	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 266		26 627	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	183 343			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	4 266			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			65 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HI	187 609		65 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(183 343)		(38 373)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ				
Impôts sur les bénéfices (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 230 089		4 937 598	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 320 792		4 952 113	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(90 703)		(14 515)	
RENOUVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP	24 282		28 737
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			93 294	
	6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquième)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	AI	184 293		39 683	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exercice (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	168 656			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6			
		obligatoires	A9			
dont cotisations facultatives Madelin		A7				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne	A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) joint en annexe) :			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
ARC PERSONNEL			161 089			
STOCK PERIME EN ARC			20 515			
REM CHEQUE INTERET LITIGE PRUD'HOMME			1 740			
VNC CESSION MAS			4 266			
PRODUITS CESSIONS MAS				4 266		
TOTAL GENERAL			187 609		4 266	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		
	TOTAL GENERAL					

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : SOCIETE NOUVELLE PALAIS EMERAUDE DINARD

Néant

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations					
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCO	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	351 228	KE		KF	748
CORP	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	223 336	KN		KO	15 595
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	5 386 201	KT		KU	28 595	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements divers			KV	3 490 838	KW		KX		
		Matériel de transport			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	516 837	LC		LD	21 813	
	Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	161 112	LI		LJ	60 941	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	9 778 323	LO		LP	126 945	
	FINAN	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	15	8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	2 901	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	2 916	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	10 132 467	ØH		ØJ	127 692	
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 1	Renaissance légale * ou réalisation par mise en équivalence 2	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 3		
					Par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2					
INCO	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	(3 184)	LV	355 159	IØ	
CORP	Terrains				IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR	(21 657)	MD		ME	260 588	MF	
		Inst. gales, agencés et aménagements des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	(29 535)	MJ	28 213	MK	5 416 117	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU	(1 462)	NM		MN	3 492 299	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	(64 154)	MS		MT	602 804	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours				MY	119 990	MZ		NA	102 063	
Avances et acomptes				NC		ND		NE			
TOTAL III				IY	3 184	NG	28 213	NH	9 873 871		
FINAN	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	15	
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	2 901	
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	2 916	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	28 213	ØL	10 231 946	

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2021

Désignation de l'entreprise SOCIETE NOUVELLE PALAIS EMERAUDE DINARD

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développer TOTAL I		CY		EI.		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	328 239	PF	2 022	PG		PH	330 261
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	202 664	PS	6 916	PT		PU	209 580
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 528 385	QA	312 354	QB	23 947	QC	4 816 792
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencement aménagements divers	QD	3 433 877	QE	11 560	QF		QG	3 445 437
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Matériel de bureau et inform. mobilier		QL	453 623	QM	46 078	QN		QO	499 702
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	8 618 550	QV	376 908	QW	23 947	QX	8 971 511
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	8 946 789	OP	378 930	OQ	23 947	OR	9 301 772

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
inst. gales, agenc et am. des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL							NM		NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOI-SD

**Société Nouvelle du Palais d'Emeraude de Dinard
Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 octobre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 octobre 2021)

A l'associé unique
Société Nouvelle du Palais d'Emeraude de Dinard
4, Boulevard Wilson
35800 DINARD

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Nouvelle du Palais d'Emeraude de Dinard relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er novembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 11 janvier 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Anne-Claire Ferrié

**SOCIETE NOUVELLE PALAIS EMERAUDE
DINARD**

4 BOULEVARD DU PRESIDENT WILSON BP 90 DINARD CASINO MUNICIPAL 35802
DINARD CEDEX

Annexe aux comptes annuels

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

**BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT**

Bilan Actif

	Brut	Amortissements et Provisions	Net 2021	Net 2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	355 159	330 261	24 898	22 988
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	355 159	330 261	24 898	22 988
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	260 588	209 580	51 008	20 672
Installations techniques, mat. et outillage industriels	5 416 117	4 816 792	599 325	857 815
Autres immobilisations corporelles	4 095 103	3 945 139	149 964	120 174
Immobilisations en cours	102 063		102 063	161 112
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	9 873 871	8 971 511	902 360	1 159 773
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 901		2 901	2 901
Total immobilisations financières	2 916		2 916	2 916
ACTIF IMMOBILISE	10 231 946	9 301 772	930 174	1 185 678
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	25 949		25 949	44 762
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 126		2 126	2 126
Total des stocks	28 075		28 075	46 887
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	27 523		27 523	18
Clients et comptes rattachés	41 992	17 446	24 546	61 658
Autres créances	3 961 541		3 961 541	4 151 633
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	4 031 056	17 446	4 013 610	4 213 309
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	320 205		320 205	131 161
Total disponibilités et divers	320 205		320 205	131 161
ACTIF CIRCULANT	4 379 336	17 446	4 361 890	4 391 357
Charges constatées d'avance	19 343		19 343	17 034
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	14 630 625	9 319 219	5 311 406	5 594 069

Bilan Passif

	Net 2021	Net 2020
Situation nette		
Capital social ou individuel Dont versé :	240 000	240 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	24 000	24 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(2 422 675)	(2 408 161)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(90 703)	(14 515)
Total situation nette	(2 249 379)	(2 158 675)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	(2 249 379)	(2 158 676)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	145 025	240 899
Provisions pour charges	34 019	38 427
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	179 044	279 326
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		100 433
Emprunts et dettes financières divers		
Total dettes financières		100 433
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	41 725	57 118
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	283 394	256 729
Dettes fiscales et sociales	1 124 439	1 044 704
Total dettes d'exploitation	1 449 558	1 358 551
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	101 287	46 767
Autres dettes	5 830 897	5 967 667
Total dettes diverses	5 932 184	6 014 434
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES	7 381 742	7 473 419
Écarts de conversion PASSIF		
TOTAL GENERAL	5 311 406	5 594 069

Compte de résultat (Partie 1)

	France	Export	Net 2021	Net 2020
Vente de marchandises	506		506	5 791
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 846 656		2 846 656	4 854 669
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 847 163		2 847 163	4 860 461
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			88 838	6 036
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			284 851	44 018
Autres produits			4 704	162
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			3 225 556	4 910 677
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				503
Variation de stock (marchandises)				(83)
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			44 342	181 004
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			18 812	8 752
Autres achats et charges externes			941 248	1 427 510
Total charges externes			1 004 403	1 617 685
Impôts, taxes et assimilés			113 521	180 585
Charges de personnel				
Salaires et traitements			1 054 228	1 369 202
Charges sociales			256 037	632 736
Total charges de personnel			1 310 265	2 001 938
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			378 930	728 586
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			750	1 643
Dotations aux provisions pour risques et charges			76	40 808
Total dotations d'exploitation			379 756	771 036
Autres charges d'exploitation			216 496	222 574
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			3 024 441	4 793 819
RESULTAT D'EXPLOITATION			201 114	116 858

Compte de résultat (partie 2)

	Net 2021	Net 2020
RESULTAT D'EXPLOITATION	201 114	116 858
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		9
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	267	286
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	267	295
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	108 709	93 294
Différences négatives de change	32	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	108 741	93 294
RESULTAT FINANCIER	(108 474)	(92 999)
RESULTAT COURANT	92 640	23 859
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 266	26 627
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	4 266	26 627
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	183 343	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 266	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		65 000
Total des charges exceptionnelles	187 609	65 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(183 343)	(38 373)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	3 230 089	4 937 598
TOTAL DES CHARGES	3 320 792	4 952 113
BENEFICE ou PERTE	(90 703)	(14 515)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Présentation générale

SOCIETE NOUVELLE PALAIS EMERAUDE DINARD

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

Chiffres clés

▪ Durée de l'exercice :	12 mois
▪ Total du Bilan :	5 311 406 €
▪ Chiffre d'affaires :	2 847 163 €
▪ Résultat :	(90 703) €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société.

Faits caractéristiques et majeurs de l'exercice

L'épidémie de Covid-19 impacte fortement l'activité de la Société. L'établissement a été fermé courant octobre 2020 conformément aux décisions gouvernementales et ce, jusqu'au 19 mai 2021.

Le gouvernement français ayant autorisé la réouverture, à compter du 19 mai 2021, des restaurants et des casinos, la société a rouvert à partir de cette date, en mettant en place des mesures sanitaires permettant d'assurer la sécurité des clients et du personnel. Ces mesures ont été renforcées à compter du 21 juillet 2021 avec la mise en place du pass sanitaire dans l'ensemble de nos espaces.

Comme l'an dernier, dès la fermeture des établissements, la société a procédé à une adaptation de son organisation, avec la mise en œuvre d'un contrôle strict de ses coûts et investissements et en s'appuyant sur le dispositif gouvernemental de soutien mis en place en France (recours au chômage partiel, report d'échéances ou exonérations de charges sociales et fiscales...) et en travaillant avec ses partenaires sur le soutien qui pouvait être consenti (réduction de loyers, redevances).

L'ensemble des projets d'investissement ont été revus et une réduction importante des budgets avec une suspension des investissements non essentiels a été appliquée.

Au 31 octobre 2021, la société a soldé les reports d'échéances obtenus auprès de ses partenaires ou des organismes sociaux.

Au cours de l'exercice, la société a bénéficié des aides suivantes :

- chômage partiel à hauteur de 436 K€ comptabilisé dans sur la ligne « Salaires et traitements » du compte de résultat
- aide aux coûts fixes : allocation d'un montant de 81 K€ (sur le total plafonné à 10 M€ dont bénéficie le groupe GLB) comptabilisé sur la ligne « Subventions d'exploitation » du compte de résultat
- exonérations de charges sociales à hauteur de 154 K€ comptabilisées sur la ligne « Charges sociales » du compte de résultat

Avec l'ensemble de ces dispositifs et actions, le résultat courant avant impôt (RCAI) de l'exercice est un profit de 92 K€ à comparer à un profit de 24 K€ sur l'exercice 2020.

La situation de trésorerie s'améliore de 189 K€ sur l'exercice, et le compte courant financier envers le groupe est créditeur de 5 603 K€ à la clôture 2021 comparé à un solde créditeur de 5 710 K€ à la clôture 2020.

En conséquence du contexte économique précisé ci-avant, la société a donc engagé une procédure de réduction de coûts afin d'assurer la pérennité de l'entreprise, dont notamment des plans de réduction de l'emploi. Le coût de ce plan, constaté dans les comptes en charge exceptionnelle, est de 161 K€.

Révision redevance d'occupation - Dinard

Le Conseil municipal de la ville de Dinard, lors de sa séance du 14 juin 2021, a décidé de l'exonération partielle de la redevance d'occupation du casino de Dinard, pour la période du 25 octobre 2020 au 18 mai 2021. En conséquence, le loyer de la société a été réduit de 198 K€ sur l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 octobre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Principales méthodes comptables

- Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition
- Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition
- La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale
- Les disponibilités en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale
- Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations.

Calcul des amortissements et provisions

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire et en fonction de la durée d'utilité prévue :

- Logiciels de 1 à 3 ans
- Constructions de 20 ans à 50 ans
- Agencement des Constructions de 10 ans à 25 ans
- Installations techniques de 5 à 15 ans
- Matériels et outillages industriels de 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements de 5 à 15 ans
- Matériels de transport de 5 ans
- Matériels de bureau et informatique de 3 à 10 ans
- Mobiliers de bureau de 5 à 10 ans

La provision pour dépréciation sur les créances douteuses est pratiquée au cas par cas quand la valeur comptable est supérieure à la valeur d'inventaire. Les provisions sur créances douteuses font l'objet d'une revue au cas par cas et sont valorisées hors taxes.

La société comptabilise une provision pour risques et charges lorsque, à la date de clôture de l'exercice, la société a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour la société par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être

évalué avec fiabilité. Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la sortie des ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Au cas où cette obligation n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'acquisition et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'inventaire est estimée sur la base de la situation nette ou des perspectives d'activité de la participation. Dans le cas où la situation nette de la participation est négative et que la société a une obligation vis-à-vis de sa participation, une provision pour risque est comptabilisée à hauteur de la quote-part de situation nette négative de la participation.

Subventions d'investissement

En France, les hôtels peuvent recevoir des Casinos d'une même commune des subventions d'investissement.

Ces subventions d'investissement agréées sont réintégréées au résultat au rythme de l'amortissement des biens ainsi financés.

Variations des capitaux propres

Rubriques	01/11/2020	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/10/2021
Capital en nombre d'actions	60 000						60 000
Valeur nominale	4						4
Capital social ou individuel	240 000						240 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	24 000						24 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	(2 408 161)			(14 515)			(2 422 675)
Résultat de l'exercice	(14 515)			14 515		(90 703)	(90 703)
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	(2 158 676)					(90 703)	(2 249 379)

Compléments d'information relatifs au compte de résultat

Ventilation du Chiffre d'affaires

Compte	Année N	Année N-1
Chiffre d'affaires - Jeux	2 667 811	4 247 720
Chiffre d'affaires - Restauration	148 514	500 872
Chiffre d'affaires - Spectacles	0	5 963
Chiffre d'affaires - Autres recettes	30 838	105 906
Total chiffre d'affaires	2 847 163	4 860 461

Ventilation du résultat exceptionnel

Compte	Année N	Année N-1
Charges exceptionnelles - VNC immobilisations corporelles - machines à sous	4 266	0
Charges exceptionnelles - Dotations exceptionnelles pour provisions risques et charges	0	65 000
Charges exceptionnelles - Autres charges exceptionnelles	183 343	0
Total charges exceptionnelles	187 609	65 000
Produits exceptionnels - Quote-part de subvention virée au compte de résultat	0	17 554
Produits exceptionnels - Produit de cession des immobilisations corporelles - machines à sous	4 266	0
Produits exceptionnels - Autres produits exceptionnels	0	9 073
Total produits exceptionnels	4 266	26 627
Résultat exceptionnel	(183 343)	(38 373)

Répartition de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

Néant

Transfert de charges

Compte	Année N	Année N-1
Transfert de charges - Restauration et hébergement	0	3 436
Transfert de charges - Personnel	184 293	28 438
Autres transferts de charges	0	7 809
Total	184 293	39 683

Complément d'informations relatif au bilan

Les états de l'actif immobilisé, des amortissements, des provisions, des échéances des créances et des dettes, de détail des charges à payer, des charges et produits constatés d'avance et des produits à recevoir sont présentés ci-après.

Engagements financiers et autres informations

Crédit et bail

Le crédit-bail concernant la location du matériel informatique représente 24 K€.

Engagement pour départ à la retraite

Les salariés bénéficient d'indemnités de fin de carrière qui seront versées en une seule fois lors du départ en retraite du salarié.

L'indemnité de départ à la retraite pour le personnel en activité est estimée à 291.05 K€.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Taux de départ : Une nouvelle table de mobilité a été déterminée au cours de l'exercice 2020 sur la base des observations réalisées sur les 5 derniers exercices (de 2016 à 2020) et jugée raisonnable au regard des taux constatés depuis.

Tranche d'âge	Cadre	Non-cadre
25 ans et moins	11,38%	17,81%
entre 26 et 30 ans	6,66%	11,44%
entre 31 et 35 ans	4,81%	6,79%
entre 36 et 40 ans	2,68%	5,51%
entre 41 et 45 ans	1,34%	4,18%
entre 46 et 50 ans	1,31%	3,11%
entre 51 et 55 ans	0,89%	1,32%
A partir de 56 ans	0,00%	0,00%

- Taux de charges sociales de 45%
- Départ à l'initiative du salarié
- Table de mortalité issue de TG 05 H/F
- Taux d'augmentation des salaires au-delà de l'inflation de 0.8% pour les cadres et 0.5% pour les autres salariés
- Taux d'actualisation de 0,90%

Afin de couvrir ses engagements, la société a une somme de 8 685 € placée chez un fonds d'assurance.

Garantie bancaire

La société n'a consenti aucune garantie bancaire.

Caution et contre garantie

Néant

Obligation du cahier des charges

Le cahier des charges de la concession définit un certain nombre d'obligations relatives au développement touristique de la ville ainsi qu'à la participation à l'effort artistique et culturel notamment.

La société a consenti à des redevances du cahier des charges qui s'élèvent à 1 134 K€.

Il existe également un engagement de loyer pour 4 774 K€ au titre du cahier des charges, ainsi qu'un engagement d'investissement de 3 780 K€

Rémunération des dirigeants

Ces informations ne peuvent être divulguées dans le cadre de l'Annexe, ceci reviendrait à individualiser ces montants.

Effectif moyen

Catégorie	2021
Cadres	11
Agents de maîtrise	7
Employés et techniciens	29
Total	47

Identification de la société mère et de la société tête d'une intégration fiscale

La SOCIETE NOUVELLE PALAIS EMERAUDE DINARD est détenue directement à 100% par la SAS GROUPE LUCIEN BARRIERE.

Société tête d'intégration fiscale :

SAS Groupe LUCIEN BARRIERE
33, rue d'Artois
75008 PARIS
RCS PARIS B : 320 050 859 001

Intégration fiscale : l'impôt comptabilisé correspond à l'impôt qui aurait été comptabilisé en l'absence d'intégration fiscale.

La société est consolidée dans les comptes de la Société de Participation Deauvillaise selon la méthode d'intégration globale. Elle est donc exemptée d'établir des comptes consolidés, étant intégrée dans un ensemble plus grand.

Tableau des filiales et participations

Néant

Evénements post-clôture

Les industries du jeu, de la restauration, hôtelières et du spectacle restent aujourd’hui lourdement affectées par la crise sanitaire de la Covid-19.

Dans ce contexte, la société poursuit son plan de limitation des coûts et utilise au mieux les dispositifs d’aides mis en place par le gouvernement. La continuité d’exploitation est ainsi assurée pour les 12 prochains mois.

Les projections de la Société conduisent à retrouver les niveaux d’activité de 2019 courant 2023 sous réserve d’une évolution défavorable de la situation sanitaire.

Autres éléments significatifs

Le Groupe Barrière a subi un contrôle URSSAF nationale sur l’ensemble des entités françaises portant notamment sur les pourboires au titre des exercices 2015, 2016, et 2017.

Le Groupe a répondu le 28 septembre 2018 aux diverses lettres d’observations des URSSAF. Au 31 octobre 2019, les notifications définitives ont été reçues et en l’attente des réponses de la part des Commissions de Recours Amiable (CRA) saisies, le Groupe avait saisi les Tribunaux de Grande Instance (TGI). Au cours de l’exercice 2020, la majorité des CRA ont répondu et ont confirmé les chefs de redressement.

Au cours de l’exercice 2021, les tribunaux judiciaires (regroupant désormais les TGI et TI) ont rendu des décisions contradictoires, certaines favorables au Groupe d’autres en sa défaveur.

Ces dernières ont toutes fait l’objet d’appels dont les jugements restent à obtenir à la date d’arrêté des comptes. La société avait provisionné en 2018 sa meilleure estimation à date des risques, estimation mise à jour sur l’exercice 2020 et inchangée au 31 octobre 2021.

Dates d'expiration du cahier des charges de l'autorisation des jeux

Dates d'expiration	
Cahier des Charges	30 avril 2035
Autorisation des Jeux	30 avril 2025

Tableau des immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Transfert	Autres	Solde de clôture
Autres poste d'immobilisations incorporelles	351 228	748	0	3 184	0	355 159
Constructions sur sol d'autrui	223 336	15 595	0	21 657	0	260 588
Install. techniques, matériel et outillage ind.	5 386 201	28 595	(28 213)	29 535	0	5 416 117
Installations générales, agenc., aménag.	3 490 838	0	0	1 462	0	3 492 299
Matériel de bureau, informatique, mobilier	516 837	21 813	0	64 154	0	602 804
Immobilisations corporelles en cours	161 112	60 941	0	(119 990)	0	102 063
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 778 323	126 945	(28 213)	(3 184)	0	9 873 871
TOTAL GENERAL	10 129 551	127 692	(28 213)	0	0	10 229 030

Tableau des Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Amortissements	Cessions	Transfert	Autres	Solde de clôture
Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0	0	0
Autres poste d'immobilisations incorporelles	(328 239)	(2 022)	0	0	0	(330 261)
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions sur sol propre	0	0	0	0	0	0
Constructions sur sol d'autrui	(202 664)	(6 916)	0	0	0	(209 580)
Const. Install. générales, agenc., aménag.	0	0	0	0	0	0
Install. techniques, matériel et outillage ind.	(4 528 385)	(312 354)	23 947	0	0	(4 816 792)
Installations générales, agenc., aménag.	(3 433 877)	(11 560)	0	0	0	(3 445 437)
Matériel de transport	0	0	0	0	0	0
Matériel de bureau, informatique, mobilier	(453 623)	(46 078)	0	0	0	(499 702)
Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(8 618 550)	(376 908)	23 947	0	0	(8 971 511)
TOTAL GENERAL	(8 946 789)	(378 930)	23 947	0	0	(9 301 772)

État des provisions

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Reclassement	Autres	Fin d'exercice
Provisions pour litige	160 950	0	(95 950)	0	0	65 000
Provisions pour amendes et pénalités	19 044	0	0	0	0	19 044
Provisions pour pensions et obligations similaires	38 427	0	(4 408)	0	0	34 019
Autres provisions pour risques et charges	60 905	76	0	0	0	60 981
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	279 326	76	(100 358)	0	0	179 044
Dépréciations comptes clients	16 896	750	(200)	0	0	17 446
DEPRECIATIONS	16 896	750	(200)	0	0	17 446
TOTAL GENERAL	296 222	826	(100 558)	0	0	196 490
Dotations et reprises d'exploitation	0	826	(100 558)	0	0	(99 732)

Etat des Créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	2 901	2 901	
Total Actif immobilisé	2 901	2 901	
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	19 642	19 642	
Autres créances clients	22 350	22 350	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 175	4 175	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	473	473	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	8 250	8 250	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	2 258 338	2 258 338	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	1 690 304	1 690 304	
Total Actif circulant	4 003 533	4 003 533	
Charges constatées d'avance	19 343	19 343	
TOTAL DES CREANCES	4 025 777	4 025 777	

État des Dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	283 394	283 394		
Personnel et comptes rattachés	310 981	310 981		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	197 647	197 647		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	4 482	4 482		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	611 329	611 329		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	101 287	101 287		
Groupe et associés	5 603 730	5 603 730		
Autres dettes	227 167	227 167		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	7 340 017	7 340 017		

Charges à payer

	2021
Dettes financières	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	
Total dettes financières	
Dettes d'exploitation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	220 544
Dettes fiscales et sociales	398 322
Total dettes d'exploitation	618 866
Dettes diverses	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	68 232
Autres dettes	14 121
Total dettes diverses	82 353
Total autres	
TOTAL	701 219

Produits à recevoir

	2021
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Total immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	4 140
Autres créances	30 621
Total créances	34 761
Disponibilités et divers	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total disponibilités et divers	
Total autres	
TOTAL	34 761

Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges	2021	2020
Charges d'exploitation :		
LOYER	427	
ENTRETIEN	8 585	
AUTRES	10 330	
Total	19 343	
Charges financières :		
Total		
Charges exceptionnelles :		
Total		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	19 343	
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	19 343	17 034
Nature des produits	2021	2020
Produits d'exploitation :		
Total		
Produits financiers :		
Total		
Produits exceptionnels :		
Total		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2051 rubrique EB)		

SNPE

CARTES

BOISSONS FRAÎCHES

JUS & NECTARS DE FRUITS

Orange, Ananas, Pamplemousse, Abricot 25cl 3,90€
760 pts
Tomate, Pomme, Framboise, multi vitamine 25cl 3,90€
760 pts

LES FRUITS PRESSÉS

Orange, Citron 940 pts 4,70€

SOFTS AU VERRE

Coca-Cola, Coca sans sucre, Sprite, Finley 75cl 3,60€
760 pts

SOFTS BOUTEILLES

Red Bull 25cl 1200 pts 6,00€
800 pts 4,00€
Perrier 25cl 800 pts 4,00€
Vittel 25cl 600 pts 3,00€
Vittel 25cl 600 pts 3,00€
Schweppes Indian Tonic ou Agrum 25cl 900 pts 4,50€
900 pts 4,50€
Coca-Cola, Coca-Cola sans sucre 35cl 900 pts 4,50€
Breizh Cola 35cl 900 pts 4,50€
Fuzzi tea 25cl 900 pts 4,50€
Orangina 25cl 800 pts 4,00€
Sprite 25cl 900 pts 4,50€
Oasis tropical 35cl 900 pts 4,50€
Finley ginger ale 20 cl 800 pts 4,00€

BOISSONS CHAUDES

Espresso, Décaféiné 400 pts 2,00€
Double espresso 760 pts 3,90€
Café crème noisette 460 pts 2,30€
Grand café crème 820 pts 4,10€
Cappuccino 900 pts 4,50€
Chocolat chaud Monbana 920 pts 4,60€
Café ou Chocolat Viennois 960 pts 4,90€
Thés Palais du Thé 700 pts 3,50€
Infusions 700 pts 3,50€
Café au lait Vanille, Chocolat, Miel, Miel Vanille, Miel Orange, Miel
Irish coffee, Normandie café 3180 pts 7,90€

DIGESTIFS

Hennessy Fine De Cognac VSOP 4cl 3710 pts 9,30€
Armagnac 4cl 3000 pts 7,50€
Calvados Drouin 4cl 2780 pts 6,90€
Ger 27, Ger 31 4cl 2800 pts 7,00€
Cointreau, Anisette, Grand Marnier 4cl 3000 pts 7,50€
Baileys, Malibu Coco 4cl 2800 pts 7,00€
Poire William's, Mirabelle 4cl 3000 pts 7,50€

Ouvert à 12h00, fermeture 1/2 heure avant la fermeture du casino

Produits allergènes :
consultez l'information disponible au bar.

Plus de produits, clic sur le lien "Plus".
Cliquez sur le lien "Produits allergènes" pour plus d'informations.
Les produits allergènes sont indiqués dans le nom du produit.
Le casino ne peut pas garantir la sécurité alimentaire de tous les produits.
Le casino ne peut pas garantir la sécurité alimentaire de tous les produits.

POUR VOTRE SANTÉ, MANIEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR
TARIFS DES BOISSONS MAJORES DE 10 A 15% À PARTIR DE 22H00



Scan me and get
allergen information
in your language

Scan me and get
our menus
in your language

CAFÉDESORTS

RESTAURANT - BAR

LES TABLES
BARRIÈRE

APÉRITIFS

Ricard, Pastis 51 2cl	3,90€	1500 pts
Campari 5cl	4,50€	1800 pts
Martini Rosso, Bianco, Rosato 5cl	4,50€	1800 pts
Pineau des Charentes 5cl	3,90€	1500 pts
Suze 5cl	3,90€	1500 pts
Porto Graham's rouge ou blanc 5cl	4,00€	1600 pts
Kir vin blanc 12cl	4,50€	1800 pts
Kir Breton ou pétillant 12cl	5,50€	2200 pts
Kir Royal	10,50€	4200 pts

COCKTAILS AVEC ALCOOL

Mojito 12cl	9,50€	3800 pts
Mojito Fruits rouges 12cl	9,50€	3800 pts
Pina colada 12cl	8,50€	3400 pts
Pianeurs Punch 12cl	8,50€	3400 pts
Le Dindard 12cl	9,50€	3800 pts
Ti' Punch 5cl	8,00€	3200 pts

SANS ALCOOL

Le Millionnaire 25cl	7,60€	3040 pts
Le Banco 25cl	7,60€	3040 pts
Le Poker 25cl	7,60€	3040 pts
Le Rouge et le noir 25cl	7,60€	3040 pts

COCKTAILS APÉRITIFS

Americano 10cl	7,90€	3160 pts
Aperol Spritz 10cl	8,00€	3200 pts
Martini Spritz	8,00€	3200 pts
Bloody Mary 12cl	8,50€	3600 pts

BIÈRES

PRESSION	25cl	
Heineken	3,90€	1560 pts
Monaco, Panaché	3,90€	1560 pts
Picon bière	6,90€	2760 pts
Affligem	4,50€	1800 pts
BOULTEILLES		
Pelforth Brune 25cl	6,10€	2440 pts
Desperados 25cl	6,70€	2680 pts
Tellenn Du (Bretonne) 25cl	7,80€	3040 pts
Edelweiss 25cl	6,70€	2680 pts
Heineken 00 4.000 ans alcool 25cl	4,80€	1920 pts

CIDRE

Cidre 25cl	4,50€	1800 pts
------------	-------	----------

SET, LE SALÉ

Le traditionnel jambon-beurre emmenthal (baguette traditionnelle)	2000 pts	5,50€
Le Croque Barrière, salade	4200 pts	10,50€
Le Croque Monsieur Saumon Comté	4 800 pts	11,50 €
Le Croque Monsieur volaille & Truffe	4 800 pts	11,50 €
La Pizza Royale ou 4 Fromages	3500 pts	9,50€
Lasagne végétarienne ou bolognaise, salade & MATCH, LE SUCRÉ	4800 pts	12,00€
La gaufre chocolat ou chantilly	2400 pts	6,00€
Le moelleux au chocolat coulant à cœur, glace vanille	3000 pts	7,50€

14,50€

5800 pts

FORMULE SUPPORTER

Croque-Monsieur ou Pizza
+ Coca-Cola ou Sprite ou Vitel
ou Heinekenspassion
+ Gaufre au choix

VINS AU VERRE

BLANCS			
Loupiac AOC 2016	3000 pts	7,50€	
Sancerre AOC	3400 pts	8,50€	
Chablis AOC 2020	4 200 pts	10,50 €	
ROUGES			
Chateau Pey La Tour	2600 pts	6,50€	
Chinon Bio Les Royaux 2019	3 000 pts	7,50 €	
Saint Estèphe 2017	3 560 pts	9,90 €	
ROSES			
Côtes de Provence AOC 2020	2400 pts	6 00€	

Càrré V.I.P. RESTAURANT

Grâce à votre carte Le Carré VIP Barrière

+ Cumulez des points sur chacune de vos consommations*

+ Bonus! Offrez-vous votre addition avec vos points

* Carte d'adhésion à l'abonnement à l'accueil. Points de fidélité réservés à la carte.

Nouveau dans votre restaurant

Prolongez votre plaisir en rapportant votre bouteille chez vous

* Jérons non échangeables, non remboursables

© Restauration à toute heure.

TARIFS DES BOISSONS MAJORES DE 10 À 15% À PARTIR DE 22H00

Produits allergènes : consultez l'information disponible au bar.

LES VINS

VINS BLANCS	75cl	23,00€	9200 pts
Barrière blanc	12cl	5,00€	2000 pts
VINS ROSÉS			
Barrière rosé	12cl	5,00€	2000 pts
VINS ROUGES			
Barrière rouge	12cl	5,00€	2000 pts
CHAMPAGNES AOC			
Bouilles	75cl	46,00€	18200 pts
Fouquer's Brut	75cl	57,00€	22800 pts
Moët et Chandon brut impérial	75cl	90,00€	36000 pts
Veuve Clicquot brut carte jaune	75cl	63,00€	25200 pts
Moët et Chandon rosé	75cl	9,30€	3600 pts
Flûtes	12cl	10,50€	4200 pts
Fouquer's brut flûte	12cl	11,50€	4600 pts
Moët et Chandon brut impérial flûte			
Moët et Chandon rosé flûte			

ALCOOLS

GIN			
Cordon's 4cl	3920 pts	7,30€	
Bombay Sapphire 4cl	3040 pts	7,70€	
VODKA			
Smirnoff red 4cl	2600 pts	7,00€	
Belvédère 4cl	3400 pts	8,50€	
RHUM			
Ron Bacardi; Havana Club 3 ans d'âge 4cl	3000 pts	7,50€	
Saint James blanc ou brun 4cl	2800 pts	7,00€	
TEQUILA			
Tiscuz blanco, Sauza 4cl	2800 pts	7,00€	
ACCOMPAGNEMENTS			
Accompagnement Red Bull 12cl	360 pts	2,80€	
Accompagnement Soda 12cl	160 pts	0,80€	

WHISKIES

BLENDED			
J&B Rare 4cl	3100 pts	7,50€	
Chivas Regal Premium 12 ans 4cl	3500 pts	8,90€	
Whisky Johnnie Walker Black Label	3 440 pts	8,60 €	
IRISH			
Paddy 4cl	2400 pts	7,00€	
Jameson 4cl	2800 pts	7,00€	
SINGLE MALT			
Knockando 12 ans 4cl	3800 pts	9,50€	
BOURBON, TENNESSEE			
Jack Daniel's 4cl	3100 pts	7,50€	
Four Roses 4cl	3000 pts	7,50€	



LES HUÎTRES

6 huîtres Bio de Cancale n° 3 <i>producteur Fine de Cancale</i>	13,50 € 5 400 pts
9 huîtres Bio de Cancale n°3 <i>producteur Fine de Cancale</i>	19,50 € 7 800 pts
12 huîtres Bio de Cancale n°3 <i>producteur Fine de Cancale</i>	25,00 € 10 000 pts

Notre suggestion : verre de Sancerre AOC 2019
Selon arrivage du vendredi au dimanche

LES ENTRÉES

Soupe de poisson et langoustines et ses condiments <i>rouille, croûtons, emmental</i>	9,00 € 3 600 pts
Salade des Landes revisitée <i>salade, endive, magret fumé, gésiers, noix, œuf poché</i> Notre suggestion : Chinon Bio les Royaumes 2019	11,50 € 4 600 pts
Duo d'effiloché de cabillaud & saumon fumé <i>Algues dulse et perle marine citron poivre</i>	11,00 € 4 400 pts
Salade Caesar <i>salade romaine, blanc de poulet grillé, anchois, œuf dur, tomate, croutons</i>	10,50 € 4 200 pts
9 escargots de Bourgogne	12,50 € 5 000 pts
Foie gras à l'armagnac, chutney d'ananas tonka <i>brioche</i> Notre suggestion : verre de Loupiac AOC 2016 les hauts de Ricaud	14,50 € 5 800 pts



Grâce à votre carte Le Carré VIP Barrière

♦ Cumulez des points sur chacune de vos consommations*

♦ **NOUVEAU** Offrez-vous votre addition avec vos points

Carte disponible gratuitement à l'accueil. *Hors consommations réglées en points



LES PLATS

Le poisson du jour et sa garniture	19,00 € 7 600 pts
Brochette de crevettes sauvages Risotto au Parmesan, crème de crustacés Notre suggestion : verre de Cotes de Provence AOC 2020 Maure & More	19,50 € 7 800 pts
Brochette d'ongler de veau mariné 180gr, frites ongler de veau, abricots, poivrons, moutarde	19,00 € 7 600 pts
Tartare de boeuf VBF au couteau 180gr +/- frites Notre suggestion : verre de Chinon Bio les Royaumes 2019	18,50 € 7 400 pts
Jarrer de porc braisé à la bière de blé noir Ecrasé de pommes de terre	19,00 € 7 600 pts
Parmentier de canard confit	18,50 € 7 400 pts
Agnolotti aux aubergines et tomates séchées	15,50 € 6 200 pts
Salade Caesar salade romaine, blanc de poulet grillé, anchois, œuf dur, tomate, croustons	16,50 € 6 600 pts

LES DESSERTS

Profiteroles au chocolat chaud	8,00 € 3 200 pts
Pavlova revisitée mousse coco, gelée de grenade, meringue française	8,50 € 3 400 pts
Coeur coulant au caramel au beurre salé crème glacée caramel au beurre salé de baratte au sel de Guérande IGP	8,50 € 3 400 pts
Poire Belle Hélène poire pochée, glace vanille, chocolat chaud, amandes effilées	8,50 € 3 400 pts
Tarte fine aux abricots sorbet abricot rouge du Roussillon	8,50 € 3 400 pts
Crème brûlée à la vanille Bourbon	7,50 € 3 000 pts
Le café gourmand	8,50 € 3 400 pts



Scan me and get
allergen information
in your language



VINS BLANCS

37,5cl 75cl

SUD-OUEST

IGP Côtes de Gascogne
L'Esprit, Domaine de Joy 2019 **23,00€**
9200 prs

VAL DE LOIRE

Muscader Sèvre & Maine AOC
Château du Cléray 2020 **17,00€ 27,00€**
6800 prs 10800 prs

Cheverny AOC
La Borderie 2018 **21,00€ 33,00€**
8400 prs 13200 prs

Sancerre
les colinertes 2019 **45,00€**
18000 prs

BORDELAIS

Loupiac AOC
Les Hauts de Ricaud 2016 **33,00€**
13200 prs

PROVENCE

Barrière Blanc
AOP Côtes de Provence Domaine Sr Maur
2019 **23,00€**
9200 prs

VINS ROUGES

37,5cl 75cl

VAL DE LOIRE

Sr-Nicolas de Bourgueil AOP
Le Puy Bel Abord 2020 **15,00€ 25,00€**
6000 prs 10000 prs

Chinon Bio Les Royaux 2019 **37,00€**
14 800 prs

BORDELAIS

Grande Réserve Kressman
AOC 2016 **17,00€ 27,00€**
6800 prs 10800 prs

Château Pey La tour 2018
réserve du Château **35,00€**
14000 prs

Saint Esrèphe 2017
héritage de la bosq **49,00€**
19 600 prs

PROVENCE

Barrière rouge
AOP Côtes de Provence Domaine Sr Maur **23,00€**
9200 prs

37,5cl 75cl

VINS ROSÉS

37,5cl 75cl

PROVENCE

Barrière rosé
AOP Côtes de Provence Domaine Sr Maur
2019 **23,00€**
9200 prs

Maure & More 2020
AOP Côtes de Provence Château Sr Maur **29,00€**
11600 prs

Romain Desbasrides
AOP Côtes de Provence presqu'île
de Saint Tropez 2020 **15,00€**
6000 prs

VINS AU VERRE

VINS BLANCS

15cl

■ Loupiac AOC 2016
Les hauts de Ricaud **7,50€**
3000 prs

■ Sancerre AOC
les colinertes 2019 **8,50€**
3400 prs

■ Barrière Blanc 2019
Côtes de Provence AOP **5,00€**
2 000 prs

■ Chablis AOC 2020
Jean-Paul et Benoît Droin **10,50€**
4 200 prs

VINS ROSÉS

15cl

■ Côtes de Provence AOC 2020
Maure & More **6,00€**
2400 prs

VINS ROUGES

15cl

■ Château Pey La tour
réserve du Château 2018 **6,50€**
2600 prs

■ Saint Esrèphe 2017
héritage de la bosq **9,90€**
3 960 prs

■ Chinon Bio Les Royaux 2019
Joseph Mellor **7,50€**
3 000 prs

■ Barrière rouge
Côtes de Provence AOP **5,00€**
2 000 prs

CHAMPAGNES

37,5cl 75cl

Fouquet's Brut **48,00€**
19200 prs

Moët & Chandon Brut **57,00€**
22800 prs

Moët & Chandon Rosé **63,00€**
25200 prs

Veuve Clicquot Brut **90,00€**
36000 prs

EAUX MINÉRALES

50cl 100cl

Vittel **3,50€ 4,50€**
700 prs 900 prs

San Pellegrino **3,50€ 4,50€**
700 prs 900 prs

Plancoët **3,00€ 4,00€**
600 prs 800 prs

Plancoët gazeuse **4,50€**
900 prs

SERVICES & DÉLICES

Prolongez votre plaisir en rapportant
votre bouteille chez vous.

APÉRITIFS

Kir Royal 12cl	4200 prs	10.50€
Coupe de Moët & Chandon Rosé 12cl	4600 prs	11.50€
Coupe de Moët & Chandon Brut 12cl	4200 prs	10.50€
Coupe de Prosecco 12cl	2200 prs	5.50€
Martini 5cl rosso, blanco, rosato	1800 prs	4.50€
Campari 5cl	1800 prs	4.50€
Ricard, Pastis 2cl	1560 prs	3.90€
Porto, Pineau, Suze, Muscat 5cl	1600 prs	4.00€
Kir Breron 12cl	2200 prs	5.50€
Kir au vin blanc 12cl crème cassis, fraise, framboise, pêche, mûre, banane, vanille	1800 prs	4.50€
Kir pétillant	2200 prs	5.50€

WHISKIES

BLEND

J&B 4cl	3000 prs	7.50€
Chivas 12 ans 4cl	3560 prs	8.90€
Johnnie Walker Black Label	3 440 prs	8,60 €

IRISH

Jameson Premier 4cl	2800 prs	7.00€
---------------------	----------	-------

SINGLE MALT

Knockando 12 ans 4cl	3800 prs	9.50€
----------------------	----------	-------

TENNESSEE

Jack Daniel's 4cl	3000 prs	7.50€
-------------------	----------	-------

BOURBON

Four Roses 4cl	3000 prs	7.50€
----------------	----------	-------

BIÈRES

PRESSION

Heineken 25cl	1560 prs	3.90€
Affligem 25cl	1800 prs	4.50€

BOUTEILLE

Heineken OO 25cl (sans alcool)	960 prs	4.80€
Pelforth brune 33cl	2440 prs	6.10€
Desperados 33cl	2680 prs	6.70€
Edelweiss 33cl Bière blanche	2680 prs	6.70€
Telenn Du Bière Bretonne au blé noir	3040 prs	7.60€

COCKTAILS

Mojito 12cl Rhum cubain, sucre de canne, feuilles de menthe, citron vert, Perrier, glace pilée	3800 pts	9.50€
Pina Colada 12cl Rhum blanc, coco lópez, jus d'ananas	3400 pts	8.50€
Le Spritz 12cl Apérol, prosecco, sodas	3200 pts	8.00€
Américano Campari, Vermouth rouge, dry, soda	3160 pts	7.90€
Bloody Mary 12cl Vodka, jus de tomate, citron, épices	2600 pts	6.50€
Planteur 12cl Rhum blanc, liqueur d'orange, jus d'orange, jus d'ananas	3400 pts	8.50€
Ti Punch 7cl Rhum blanc, sucre de canne, citron vert	3200 pts	8.00€
Le Dinard 12cl Vodka, liqueur de banane, jus de citron, jus d'ananas, sirop de grenadine	3800 pts	9.50€
Martini Spritz Martini blanc, prosecco, sodas	3200 pts	8,00 €

SANS ALCOOL

Banco 25cl Jus d'ananas, jus d'orange, jus de citron, grenadine	1520 pts	7.60€
Le Millionnaire 25cl Jus de pomme, jus d'ananas, sirop de cerise	1520 pts	7.60€
Poker 25cl Jus multifruits, jus d'abricot, jus d'orange, sirop de cassis	1520 pts	7.60€
Le rouge et le noir 25cl Jus d'ananas, jus d'orange, jus de fraise, jus de citron	1520 pts	7.60€

BOISSONS FRAÎCHES

Breizh Cola 33cl	900 pts	4.50€
Coca-Cola, Coca-Cola sans sucre 33cl	900 pts	4.50€
Perrier, Sprite 33cl	900 pts	4.50€
Schweppes Tonic, Agrum' 25cl	900 pts	4.50€
Fuzetea 25cl	900 pts	4.50€
Jus de fruits et nectars 25cl Orange, ananas, tomate, pomme, pamplemousse, abricot, multifruits, framboise,	780 pts	3.90€

BOISSONS CHAUDES

Expresso, Décaféiné	400 pts	2,00€
Thés, Infusions	700 pts	3,50€
Irish Coffée whisky Jameson, sucre de canne, café, crème fouettée	3200 pts	8,00 €

Scan me and get allergen
information and our menus
in your language !



Disponibilité des produits en fonction des arrivages
Certains plats peuvent contenir des allergènes, merci de consulter l'information disponible à l'accueil
L'origine des viandes est disponible également à l'accueil
Tous nos prix sont nets. Service compris
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

SNPE

**PLAN
ANIMATION**

Saison 2020/2021

PLAN D'ANIMATION INTERNE

Fermeture administrative du casino du 24 octobre 2020 au 19 mai 2021

THEATRE / CONCERT

Stoppées - restrictions sanitaires.



OPERATIONS NATIONALES

Opération euro foot du 11 juin au 11 juillet

Conquête estivale du 12 juillet au 15 août

Vendredi 13 août au 15 août

Rentrée 2021 du 17 septembre au 2 octobre



PLAN D'ANIMATION EXTERNE

ANIMATIONS AVEC PARTENARIATS LOCAUX

Mises à disposition gratuite de nos espaces

Musiques Rive Gauche festival estival le 23 juillet, 25 juillet et le 30 juillet

Musiques Rive gauche : prête pour le festival de Dinard



Les Frères Jary se produiront au casino Barrière de Dinard, le 25 juillet.

(Photo : Annette Ouellet-Franco)

Salon de la poésie Renée-Solange Dayres, le 23 octobre, 35 poètes



Catherine Fleury, poétesse dinardaise est l'une des participantes du Salon de poésie Renée Solange Dayres.

(Photo : Annette Ouellet-Franco)



AUTRES

Centre de dépistage antigénique du 2 août au 3 septembre

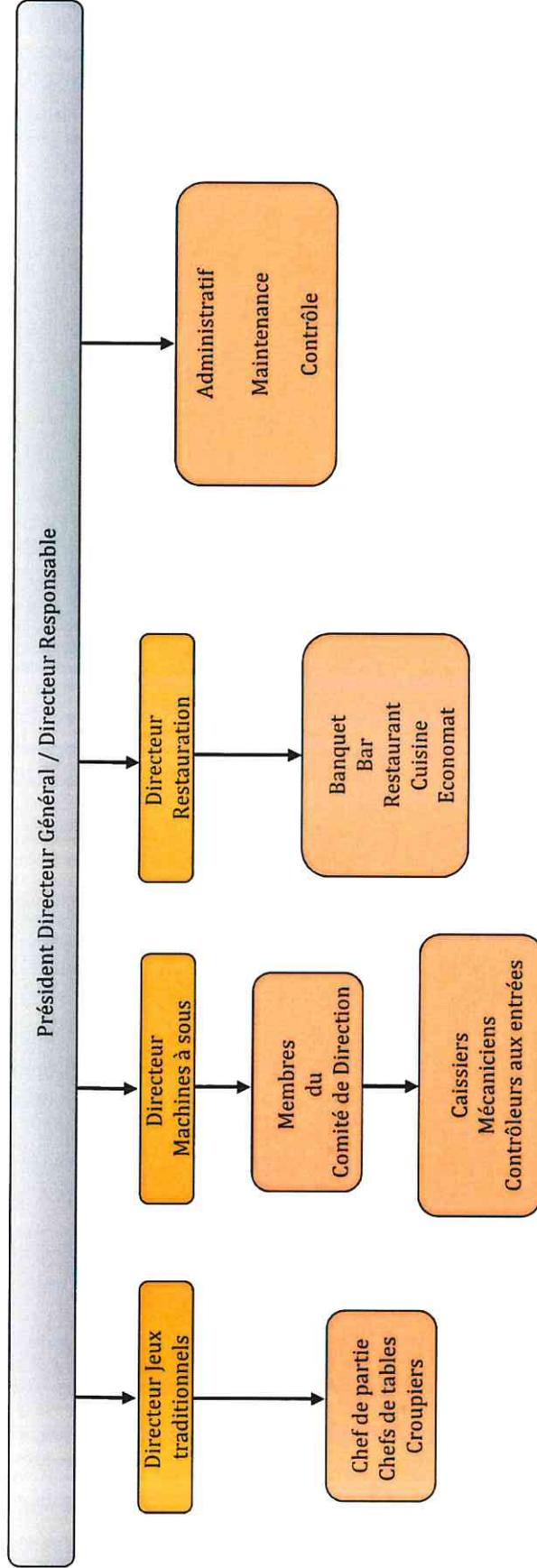
ANIMATION AU TITRE DU CAHIER DES CHARGES

Festival du Film Britannique : cocktail d'ouverture et du dîner de clôture

SNPE

ORGANIGRAMME

Organigramme
SOCIETE NOUVELLE DU PALAIS D'EMERAUDE



SNPE

ATTESTATIONS
assurances

CHUBB

Chubb European Group SE
Tour Carpe Diem
31 Place des Corolles
Esplanade Nord
92419 Courbevoie Cedex
France

T : +33 (0)1 80 20 15 45
www.chubb.com/fr

ATTESTATION D'ASSURANCE

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896.176.662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374, en sa qualité d'Apériteur ou de Société apéritrice, agissant tant pour son compte que pour celui des autres sociétés ayant la qualité d'Assureur du contrat d'assurance visé ci-dessous, atteste que la société :

GROUPE LUCIEN BARRIERE
33 rue d'Artois
75008 PARIS

agissant tant pour son compte que pour celui de ses filiales et notamment :

SOCIETE NOUVELLE DU PALAIS D'EMERAUDE DE DINARD (SNPE)

est titulaire d'une police TOUS DOMMAGES SAUF et PERTES D'EXPLOITATION CONSECUTIVES portant le n° FRPKIA 19587.

Dans le cadre de ce contrat sont couverts, les dommages matériels non exclus aux biens mobiliers et immobiliers dont cette Société et ses filiales sont propriétaires, locataires, dépositaires à un titre quelconque ou dont elles ont la garde ou l'usage et plus particulièrement, les locaux sis :

BUREAUX DINARD
4 Boulevard Wilson
35801 DINARD

La police comprend une limitation contractuelle d'indemnité Dommages directs, Frais et Pertes, Responsabilité et Pertes d'Exploitation confondus de 500 000 000 €

Les principaux événements assurés sont entre autres

- Incendie, Foudre, Explosions, Fumées,
- Dommages d'ordre électrique,
- Dégâts des eaux,
- Tempêtes, Grêle, Poids de la neige sur les toitures,
- Vol, Bris de glace,
- Grèves, Emeutes, Mouvements Populaires,
- Actes de vandalisme,
- Chocs d'un véhicule terrestre à moteur,
- Chutes d'appareils de navigation aérienne et franchissement du mur du son,
- Actes de terrorisme et de sabotage, Attentats en France (art. L126-2 et L126-3 du code des assurances)
- Catastrophes Naturelles en France (art. L125-1 et suivants du code des assurances)

Ainsi que :

- Les pertes de loyers,
- Les frais et préjudices consécutifs (dont frais de déblais, démolition, étaielements, échafaudage pertes indirectes et les honoraires d'experts et d'architectes),
- Les responsabilités locatives et le recours des voisins et des tiers consécutifs aux dommages matériels visés ci-dessus lorsque l'obligation d'assurer ces responsabilités est clairement stipulée dans le bail.

La présente attestation est valable du 01/11/2021 au 31/10/2022 sous réserve des possibilités de suspension et/ou de résiliation de la police, par l'une ou l'autre des parties, en cours d'année d'assurance, pour les cas prévus par ladite police ou par le code des assurances.

La présente attestation constitue une présomption d'assurance et ne saura engager l'Assureur au-delà des limites, clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Courbevoie le 05/11/2021

Chubb European Group SE,
entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.
Chubb European Group SE est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR) située 4, Place de Budapest, CS 92459, 75416 Paris cedex 09.



Generali

Attestation d'assurance Responsabilité Civile



La Compagnie **Generali IARD** dont le siège est situé 2 Rue Pillet Will 75009 Paris, atteste par la présente qu'elle garantit par contrat "**Responsabilité Civile**" N° AP693278, pour la période du **01 novembre 2021** au **31 octobre 2022**, la Société :

**GROUPE LUCIEN BARRIERE
33 RUE D'ARTOIS
75008 PARIS**

Agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale :

**CASINO BARRIERE DE DINARD
4 Bd Président Wilson
35800 - DINARD - FRANCE**

Bénéficie des garanties du contrat souscrit auprès de notre Compagnie dont l'objet est de garantir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait des activités définies audit contrat.

La garantie s'exerce dans les limites des Conditions Générales, Conditions Particulières et Annexes faisant partie intégrante de la police référencée ci-dessus.

La présente attestation est valable sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit. Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère. Elle est valable sous réserve du paiement de toutes les primes dues par l'assuré.

Fait à Paris, le 27/09/2021

Generali IARD
Par délégation

Generali IARD
SA au capital de 94 630 300 euros
Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège Social : 2 Rue Pillet Will - 75009 Paris
RCS PARIS B 552 062 663

Morgane NIETO

Generali IARD Société anonyme au capital de 94 630 300 euros
Entreprise régie par le Code des assurances – 552 062 663 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurance sous le numéro 026

